

t.120.6.65- HRN/pg
 t.311.Rwanda 31
 t.311.Rwanda
 t.311.Rwanda 42
 t.311.Rwanda 2
 t.311.Rwanda 8
 t.311.Rwanda 44
 t.311.Rwanda 48
 t.441.1. P. Saudatto
 t.441.2. F. Marville
 t.441.2. R. Reber
 t.441.2. B. Riedo
 t.311.Rwanda 500
 t.311.Burundi
 t.311.Burundi 2
 t.311.Burundi 6
 t.311.Burundi 7
 t.311.Burundi 4

Berne, le 13 janvier 1976

R A P P O R T D E M I S S I O N

A U R W A N D A et

A U B U R U N D I

de Floriane Hurni

(du 22 novembre au 14 décembre 1975)

CONFIDENTIEL

S O M M A I R E

I R w a n d a

1. Personnalités rencontrées
2. Programme de mission

II B u r u n d i

1. Personnalités rencontrées
2. Programme de mission

III L e s p r o j e t s d e c o o p é r a t i o n t e c h n i q u e

1. Au Rwanda
 - a) Actions en cours
 - b) prévisions d'extension

2. Au Burundi
 - a) Actions en cours
 - b) prévisions d'extension

I R w a n d a

1. Les personnalités rencontrées (par ordre alphabétique)

- M. E. Beyeler, conseiller à la formation, Trafipro
- M. J.-L. Bovet, enseignant au Collège Officiel de Kigali
- M. P.-G. Brand, chef du projet Banques Populaires, Kigali
- M. C. Delapierre, responsable de la centralisation, Trafipro
- M. M. Desvignes, conseiller au garage, Trafipro
- M. J. Habimana, Directeur Trafipro, Kigali
- M. O. Hafner, Conseiller à la Direction, Trafipro
- M. M. Hügli, conseiller au département des Achats, Trafipro
- M. C. Kabalira, Directeur Coopartisans, Kigali
- M. B. Lecomte, CINAM, en mission d'évaluation pour le projet Banques Populaires
- Mlle F. Marville, monitrice-infirmière à l'école d'infirmières accoucheuses auxiliaires de Kirinda
- M. Musoni, architecte collaborateur auprès de la Caisse Hypothécaire du Rwanda
- M. l'Ambassadeur R. Pestalozzi, Nairobi
- M. C. Prosl, desk-officer du PNUD à Kigali
- Mlle R. Reber, infirmière à l'hôpital de Kirinda
- M. B. Riedo, ingénieur-technicien en électricité à Kirinda
- M. F. Robert, Chargé d'Affaires à Kigali
- M. F. Rohner, Attaché aux questions de Développement, Nairobi
- M. P. Saudatto, collaborateur auprès de la Caisse Hypothécaire du Rwanda et ex-collaborateur auprès de Coopartisans, Kigali
- M. A. Somda, conseiller auprès du CESAO, Haute-Volta
- M. Stouffs, Délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge à Kigali
- M. P. Twahirwa, responsable du garage Trafipro, Gitarama

- 3 -

- Mlle J. Villiger, secrétaire auprès de l'Ambassade de Suisse, Kigali
- M. M. Vielle, enseignant au Collège Officiel de Kigali
- M. J.-L. Wahlen, enseignant au Collège Officiel de Kigali

- 4 -

2. Programme de mission

di	23.12		Arrivée à 11.00h à Kigali, Transfert à l'hôtel des Diplomates
		12.00h	Déjeuner à la résidence avec M. F. Robert, Mlle Dessibourg, M. l'Ambassadeur R. Pestalozzi, M. F. Rohner et M. et Mme O. Hafner
		14.00h	Entretien avec M. l'Ambassadeur R. Pestalozzi, MM.F. Robert et F. Rohner sur le déroule- ment et les résultats des négociations rwando-suissees à Kigali du 17.11 au 21.11
		20.00h	Dîner avec MM. F. Robert et F. Rohner
lu	24.12	9.00h	Entretien à l'Ambassade avec M. P.Saudatto
		10.00h	Entretien à Trafipro avec la Direction
		12.00h	Déjeuner à la résidence avec M. F. Robert, Mlle J. Villiger et MM Rohner et Saudatto
		14.00h	Visite de la Banque Populaire de Masaka avec MM. Rohner et François, homologue du chef de projet
		20.00h	Dîner avec M. Rohner
ma	25.12	8.00h	Départ pour Kabgayi avec MM. O. Hafner et J. Habimana. Visite de l'entrepôt princi- pal de Trafipro, l'administration et le garage
		12.00h	Déjeuner chez M. et Mme M. Desvignes
		14.00h	Discussion avec M. M. Desvignes
		17.00h	Discussion avec M. E. Beyeler
		19.00h	Retour à Kigali avec MM. O. Hafner et J. Habimana
me	26.12	9.00h	Départ pour Ruhengeri pour visite des Banques populaires de Kidaho et Kinigi avec MM P.-G. Brand et A. Somda

- 5 -

- me 26.12 14.00h Banque Kidaho, visite du local, contrôle des comptes, discussion avec le gérant et le Bourgmestre de Kidaho
- 16.30h Arrivée à Kinigi (gérant absent, fermeture banque 16.00h), entretien avec le Bourgmestre de Kinigi
- 18.00h Visite chez 2 volontaires du Progrès français, infirmières à l'hôpital français de Ruhengeri
- 19.00h Dîner au Centre d'Accueil de Ruhengeri avec les 2 Volontaires du Progrès, MM. P.-G. Brand et Somda
- je 27.12 7.00h Départ pour Ruhondo
- 11.00h Visite du local de Banques Populaires, contrôle des comptes, discussion avec le gérant. - Visite du chantier des "maisons familiales" avec 2 volontaires français
- 13.00h Déjeuner chez les volontaires français avec Mm P.-G. Brand et A. Somda
- 14.00h Départ pour Kigali
- 18.30h Cocktail à la résidence
- 20.00h Dîner avec MM. F. Robert, F. Rohner, P.-G. Brand, J.M. Delèze et A. Somda
- ve 28.12 7.30h Discussion avec M. Rohner avant son départ pour Nairobi.
- 8.00h Discussion au Bureau d'Orientation de Banque Populaire avec F. Rohner et P.-G. Brand
- 10.00h Discussion avec M. C. Delapierre à Trafipro
- 15.00h Départ pour Butare (projet de Banque Populaire) avec MM. B. Lecomte, P.-G. Brand, A. Somda et Pierre (employé au Bureau d'Orientation)
- 20.00h Dîner avec MM. B. Lecomte, P.-G. Brand et A. Somda

- 6 -

- sa 29.12 8.00h Départ pour Gideho projet de création d'une Banque Populaire
- 10.00h Discussion avec le curé de la paroisse de Gideho, promoteur du projet de création d'une Banque Populaire
- 11.00h Participation à l'Assemblée communale de 3 communes du Secteur
- 16.00h Retour à Butare
- 20.00h Dîner avec MM. P.-G. Brand, B. Lecomte et A. Somda
- di 30.12 9.00h Départ pour Gideho. Assemblée communale pour votation des gérants et des statuts de la future Banque Populaire
- 17.00h Retour à Butare
- 20.00h Dîner avec MM. P.-G. Brand, B. Lecomte, A. Somda et Aloïs et Pierre, animateurs au Bureau d'Orientation des Banques Populaires
- lu 1.12 matin rédaction du rapport
- 13.00h déjeuner avec MM. P.-G. Brand, B. Lecomte et A. Somda
- 14.30h Départ pour Kirinda
- 17.00h Arrivée à Kirinda chez Mlles R. Reber F. Marville. Visite famille Riedo.
- 20.00h Dîner chez Mlles Marville et Reber avec M. et Mme Riedo
- ma 2.12 8.00h Visite des travaux de la centrale Hydro-électrique de Kirinda (canal, turbine)
- 10.00h Visite de l'hôpital et de l'école d'infirmières avec Mlle R. Reber. Entretien avec le Dr. J. Boor.
- 12.00h Déjeuner chez la famille Riedo
- 13.00h Entretien avec Mlle F. Marville

- 7 -

- ma 2.12 14.00h Départ pour Kigali avec Mlle R. Reber et Gahima, infirmier à l'hôpital de Kirinda
- 19.00h Arrivée à Kigali et entretien avec M. R. Unternährer, ancien assistant technique auprès de Coopartisans
- 20.00h Dîner chez M. P.-G. Brand avec Mlle R. Reber, MM. B. Lecomte et A. Somda.
- me 3.12 8.00h Entretien sur programme des 3 et 4.12 avec M. F. Robert
- 9.00h Trafipro discussion avec MM. Hafner et Habimana sur le problème de la planification des affectations du personnel suisse pour 76/77 à Trafipro
- 12.00h Déjeuner chez M. et Mme Hafner
- 14.00h Discussion avec les 3 professeurs suisses du Collège Officiel de Kigali, MM. M. Vielle, J.L. Bovet et J.L. Wahlen
- 16.00h Visite du Collège Officiel de Kigali avec M. Vielle
- 17.00h Trafipro, entretien avec M. Hügli
- 19.00h Dîner chez M. et Mme Vielle
- je 4.12 8.00h Entretien à l'Ambassade avec M. Stouffs, Délégué de la Croix Rouge (projet de banque du sang)
- 9.30h Visite avec M. P. Saudatto à la Caisse Hypothécaire du Rwanda. - Entretien avec M. Musoni, architecte
- 10.30h Visite de Coopartisans; entretien avec M. C. Kabalira
- 11.00h Entretien sur le projet des Banques Populaires avec MM. B. Lecomte et A. Somda
- 12.00h Déjeuner chez M. et Mme C. Prosl, desk-officer PNUD
- 14.00h Réunion finale sur le projet des Banques Populaires au Bureau d'Orientation avec MM. F. Robert, B. Lecomte, P.-G. Brand, A. Somda et tous les collaborateurs du Bureau d'Orientation

- 8 -

je 4.12 20.00h Dîner chez M. P.-G. Brand avec Mlle
Dessibourg, MM. B. Lecomte et A. Somda

ve 5.12 8.00h Dernier entretien à l'Ambassade de Suisse
avec M. F. Robert

10.00h Départ pour Bujumbura

II Burundi

1. Les personnalités rencontrées (par ordre alphabétique)

- M. G. Assima, professeur auprès de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives de l'Université de Bujumbura
- R.P. G. Barakana, Recteur de l'Université Officielle du Burundi
- M. H. Bertsch, professeur auprès de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives
- Frères Blancs : Frère Baldwin, Frère Gilbert, constructeurs de l'Ecole Normale de Jeunes-filles de Gitega. Frère Alban, responsable de la construction
- M. J. Bonvin Consul honoraire de Suisse et chef du projet de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives
- M. P. Busunzuguru, étudiant en architecture à l'Université Officielle du Burundi
- Mlle C. Comte, professeur de gymnastique à l'Ecole Normale de Jeunes-filles de Gitega
- M. M. Federer, professeur de sciences à l'Ecole Normale de Jeunes-filles de Gitega
- M. J. Imfeld, expert UIPE, chef du projet "Bureau d'Enseignement Rural" à Bujumbura
- Soeur Jacqueline, Directrice de l'Ecole Normale de Jeunes-filles de Gitega
- M. R. Makharita, chef du projet PNUD auprès de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives
- M. P. Monn, professeur de sociologie auprès de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives
- M. Ndaysigamiye, Directeur de l'Agence du Matériel et de l'Equipement Scolaire, Ministère de l'Education Nationale
- M. J.-D. Piguet, professeur de mathématiques à l'Ecole Normale de Jeunes-filles de Gitega
- M. A. Redard, Doyen et professeur auprès de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives

- 10 -

- M. Rutake, Directeur Administratif de l'Université Officielle du Burundi
- Frère Supersaxo, constructeur de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives et des homes pour étudiants
- M. Y. Tencala, collaborateur UNESCO en mission pour la Banque Mondiale
- M. J.-B. Yonké, Représentant Résident du PNUD à Bujumbura
- Directeur du Centre de Transfusion sanguine de Bujumbura (projet Croix Rouge)

2. Programme de mission

- ve 5.12 11.30h Arrivée à Bujumbura et transfert à l'hôtel Résidence
- 12.00h Déjeuner chez M. et Mme J. Bonvin
- 16.30h Visite des locaux de l'université de Bujumbura, en particulier de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives
- 20.00h Dîner et entretien avec M. A. Redard
- sa 6.12 9.00h Entretien à la faculté avec M. J. Bonvin sur programme de la mission
- 10.00h Entretien avec M. Rutake, directeur administratif sur la mission de M. Remondino et sur un éventuel stage en Suisse
- 12.00h Déjeuner chez M. et Mme Monn
- 16.30h Entretien avec Mlle C. Comte et M. J.D. Piguet, enseignants à l'Ecole Normale de Jeunes-filles à Gitega
- 20.00h Dîner chez M. et Mme Bonvin avec l'épouse du Ministre des Affaires Etrangères, M. et Mme P. Monn et M. Y. Tencala en mission pour la Banque Mondiale
- di 7.12 9.00h Départ pour Gitega avec M. J. Bonvin
- 14.00h Entretien avec la directrice de l'Ecole Normale de Jeunes-filles de Gitega, Soeur Jacqueline et visite de l'Ecole
- 15.00h Entretien avec M. Federer, professeur de sciences à l'Ecole Normale de Jeunes-filles de Gitega
- 16.30h Entretien avec les Frères Baldwin et Gilbert, Frères Blancs, constructeurs de l'Ecole Normale et l'économiste des Pères Blancs
- 17.30h Retour à Bujumbura
- 20.30h Dîner chez M. Bertsch avec une équipe d'experts suisses de Motco Columbus

- 12 -

- lu 8.12 matin rédaction du rapport
- 12.00h Déjeuner chez M. et Mme G. Assima et enseignants auprès de l'U.O.B.
- Après midi rédaction du rapport à l'hôtel
- 20.00h Dîner chez M. et Mme Bonvin
- ma 9.12 9.00h Entretien avec M. H. Bertsch
- 10.30h Entretien avec chef du projet PNUD auprès de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives, M. R. Makharita
- 12.00h Déjeuner chez M. et Mme Bonvin
- 14.30h Entretien avec M. G. Assima
- 16.30h Entretien avec le Représentant Résident du PNUD, M. J.B. Yonké
- 18.00h Entretien avec M. P. Busunzuguru, étudiant en architecture, futur boursier du Département de l'intérieur
- 19.00h Entretien avec Frère Alban, responsable de la construction de l'Ecole Normale de Jeunes-filles de Gitega
- 20.30h Dîner chez M. et Mme M. Bertsch avec des coopérants belges et M. P. Lambert, collaborateur auprès de la Banque belgo-africaine
- me 10.12 9.30 Discussion avec M.J. Imfeld, chef du projet du "Bureau d'Enseignement Rural" expert UIPE
- 11.00h Visite du Centre de Transfusion sanguine
- 13.00h Déjeuner chez M. et Mme Bonvin
- 14.30h Entretien avec M. P. Monn, professeur de sociologie auprès de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives
- 20.00h Dîner chez M. et Mme Bonvin

- 13 -

je	11.12	10.00h	Visite du chantier des homes d'étudiants de l'Université Officielle de Bujumbura avec M. J. Bonvin
		14.00h	Entretien avec le Frère Supersaxo, constructeur de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives et des homes d'étudiants
		15.30h	Entretien avec le directeur de l'Agence pour les Manuels et l'Equipement scolaire, M. Ndaysigamiye au Ministère de l'Education Nationale
		20.00h	Dîner chez M. et Mme Bonvin
ve	12.12	matin	Compte-rendu de mission avec M. J.R. Bonvin
		14.00h	Départ de Bujumbura pour Nairobi
		17.00h	Arrivée à Nairobi et transfert à l'hôtel New Stanley
sa	13.12	8.00h	Compte-rendu de mission à l'Ambassade de Suisse à M. F. Rohner
		19.00h	Dîner avec M. et Mme Rohner à l'Ecole Hôtelière de Nairobi - Compte-rendu de mission à M. l'Ambassadeur R. Pestalozzi
di	14.12	10.00h	Départ pour la Suisse
		18.30h	Arrivée à Berne

Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND)

Créé le 5 juillet 1973, ce Mouvement se veut émanation du peuple rwandais et non imposition provenant des classes dirigeantes ou injectée de l'extérieur.

"Notre "Mouvements Populaire" est d'autant plus "révolutionnaire" qu'il astreint ses membres à rompre résolument avec certains comportements sociaux jugés caducs et aliénants, pour accélérer la démocratisation des institutions et l'épuration de la coutume de tous les éléments incompatibles avec la libération de l'homme et de la Société : c'est le stade du changement des mentalités, de formation et d'éducation des masses par l'information. C'est la révolution morale que nous avons entamée le 5 juillet 1973" (extrait du "Manifeste et statut du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement du 5.7.75).

Le Président Fondateur du MNRD, le Général-Major J. Habyarimana fait mention dans son Manifeste de l'impossibilité pour le peuple rwandais d'atteindre les objectifs fixés par ses propres moyens et dans l'isolement. "Nous aurons toujours grandement besoin de coopérer avec d'autres Nations ".

Politique intérieure

L'accent porte sur l'interdépendance entre l'Etat et le Peuple. La politique du Mouvement devra constamment être adaptée à l'évolution économique, sociale et culturelle. Des contacts étroits et permanents devront être entretenus entre les autorités publiques et le Peuple afin de prévenir l'isolement de part et d'autre.

Politique extérieure

Le Mouvement encourage le développement de la collaboration internationale efficace en matière de commerce, des échanges culturels, de la Science et de la technologie. "Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement reconnaîtra les vrais amis du Rwanda à leurs apports effectifs, non-assortis de conditions asservissantes, au développement de notre pays".

Domaine économique

Le Mouvement consacre le principe selon lequel le pays doit compter avant tout sur ses propres forces. L'accent devra porter au maximum sur l'exploitations rationnelle de toutes les ressources nationales en vue de répondre aux besoins toujours croissants de la collectivité nationale. Simultanément le Mouvement préconise une valorisation maximale des produits locaux par l'industrialisation et

une organisation solidement structurée des coopératives et du commerce tant intérieur qu'extérieur.

"L'épargne sera encouragée pour augmenter les fonds d'investissements. Les bénéfices des fonds investis doivent être par priorité réinvestis en vue d'accroître la capacité de production et de créer plus d'emplois".

Les principaux objectifs du gouvernement rwandais en matière d'économie sont les suivants :

- la stabilisation de la monnaie,
- l'autérité dans la gestion des fonds publics en évitant les dépenses de prestige,
- l'assainissement des finances publiques et de la gestion des biens de l'Etat,
- une répartition du budget conformément aux impératifs du développement.

Domaine social

- Le Mouvement reconnaît comme composantes fondamentales de la société rwandaise les trois ethnies ; Batwa, Bahutu et Batutsi.
- Il favorise toute activité visant la préparation de la femme au plein exercice des libertés démocratiques et son émancipation en vue de son apport à l'accélération du développement national.
- Le Mouvement encourage dans le domaine du travail les organisations professionnelles et syndicales ayant comme objectifs la défense des intérêts fondamentaux des employés et des ouvriers.
- Les oeuvres sociales seront développées, diversifiées et soutenues pour accroître le bien-être des citoyens.
- Les moyens de transport publics bon marché et de communication rapide et facile seront accrus.
- L'investissement en matière sanitaire devra être favorisé.

Instruction publique

Objectifs principaux :

- Répartition équitable des établissements d'enseignement dans toutes les régions du pays,
- Orientation de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse de façon à permettre à celle-ci de s'intégrer dans le système de production ou de poursuivre la formation conformément à la vocation de chacun et aux besoins de la société.

CAISSE HYPOTHECAIRE DU RWANDA

Entretien avec M. P. Saudatto.

Situation du projet

Fondée au printemps 1975, la Caisse Hypothécaire du Rwanda a pour but de construire des logements sociaux destinés aux classes moyennes de la population rwandaise (du niveau de petits fonctionnaires). Il n'a pas encore été possible de déterminer selon quel système on prévoit la mise à disposition des logements à la population : vente ou location-vente. Actuellement la caisse a entrepris la construction de quatre villas de coût relativement élevé afin de financer en partie par leur vente la construction des premiers logements sociaux. Les plans des villas ont été établis par l'architecte du projet, M. Musoni. Le terrain choisi à Kicukiro, les métrés et les devis de construction ont été exécutés par M. Saudatto. Des appels d'offre ont été lancés et la REBAR et une entreprise de construction rwandaise, Kamana, ont soumissionné. Le choix de l'une ou l'autre entreprise est à l'étude. Le problème que se pose est le "déguerpissement" des habitants de la zone choisie pour la construction. C'est le Service des Terres, malheureusement lent et peu efficace, qui est chargé de reloger les habitants et d'évaluer le montant qui devra être versé par la Caisse Hypothécaire à la population délogée pour lui permettre de s'établir sur une autre parcelle. Cette intervention du Service des Terres donne lieu à une corruption considérable : surévaluation des terrains au bénéfice des fonctionnaires du service ! D'autre part certains hauts fonctionnaires des Ministères voient d'un mauvais oeil que la Caisse Hypothécaire leur retire le bénéfice de la location des maisons aux couches défavorisées de la population qui vivent sur leurs terrains.

Le Gouvernement rwandais a promis de mettre à disposition pour la fin de l'année un terrain pour la construction d'un premier groupe de logements sociaux. On prévoit le début des travaux pour le mois de janvier 1976. Il s'agira d'un ensemble de 15 à 20 maisons dont les plans ont déjà été effectués, adaptables à divers terrains. M. Saudatto a la charge de définir un devis le meilleur marché possible grâce à l'utilisation du maximum de matériaux de construction locaux. Les fournisseurs en ciment se sont régularisés et on en trouve actuellement sur le marché rwandais. Le toit de tuiles, trop cher, sera remplacé par de la tôle peinte en couleur brique. Les murs seront vraisemblablement en briques. La direction de la Caisse souhaiterait, dans le but de baisser les prix de revient, charger M. Saudatto de la direction des chantiers. En fait, selon notre expert, cette solution n'est pas souhaitable car elle occuperait la plus grande partie de son temps. D'autre part il convient de procurer de l'emploi aux petites entreprises locales par le biais des logements sociaux.

Homologue

Comme prévu, M. Saudatto s'est vu assigner dès le début de sa mission en septembre 1975, un homologue rwandais, en la personne de M. Musoni. Le terme d'homologue n'est, dans ce cas précis, pas tout à fait approprié puisque les formations de MM. Musoni et Saudatto, respectivement architecte et maçon, se complètent plutôt qu'elles ne se recouvrent. Selon M. Saudatto, cette association est, à ce jour, des plus heureuses et les relations entre notre expert et le collaborateur rwandais sont excellentes. Dans la mesure du possible ils essaient de travailler ensemble de façon relativement indépendante de la direction de la Caisse de façon à éviter le plus possible les inconvénients de la lourdeur administrative.

M. Musoni bénéficie d'une formation de 7 ans d'architecture en URSS ce qui constitue un bagage professionnel remarquable pour les possibilités du pays. Sa compétence en matière d'architecture a permis un partage sans équivoque des compétences entre les deux collaborateurs sans risque que leurs cahiers des charges respectifs se recourent.

La question reste cependant ouverte de savoir si, à la fin du contrat de notre expert, en septembre 1976, la Caisse Hypothécaire pourra engager aux côtés de l'architecte, un chef de chantier rwandais ou si, le cas échéant, M. Musoni pourra prendre en charge une partie de l'activité exercée aujourd'hui par M. Saudatto (calcul de devis, choix des matériaux) et déléguer à des entreprises locales la part d'activité qui dépasse sa compétence (calcul de métrés, surveillance des chantiers). Selon M. Saudatto, il est peu probable que la Caisse soit en mesure d'engager un chef de chantier dans le courant de l'année prochaine.

Sur le plan technique, un véhicule Peugeot 404 bâché a été mis à la disposition de M. Saudatto par la Coopération technique. De sa propre initiative le gouvernement rwandais avait proposé, lors de la demande d'affectation, de prendre en charge les frais d'entretien du véhicule pour ce qui concerne les déplacements de service de notre expert. La question de l'utilisation du véhicule après le départ de M. Saudatto n'a jamais été abordée avec la direction de la Caisse et il se trouve que celle-ci, n'ayant pas l'assurance que le véhicule sera remis à la Caisse au départ de notre expert, a quelque réticence à en financer l'entretien (services réguliers, réparations). Cette position se défend, mais d'un autre côté la Coopération technique a intérêt à garder les mains libres en ce qui concerne l'attribution future du véhicule en raison d'un certain nombre d'incertitudes qui planent sur ce

projet. J'ai proposé à M. Saudatto d'adopter un compromis qui devrait donner satisfaction à la direction de la Caisse : la Coopération technique financera l'entretien du véhicule (services, réparations) tandis que la Caisse versera une indemnité couvrant les frais de carburant pour les déplacements de service de M. Saudatto. Ce dernier a été chargé de soumettre cette proposition à la direction.

TRAFIPRO

Situation générale

(extraits du rapport d'activité de mai à août 1975 et entretiens avec le personnel suisse).

Au plan national on note avec satisfaction que les quatre derniers mois ont révélé, par la marche jugée excellente des succursales de Trafipro, que le pouvoir d'achat du paysan s'est considérablement amélioré durant la campagne-café étant donné l'influence de ce produit, puisqu'il constitue l'une des plus importantes sources de devises pour le pays et de revenu monétaire pour le paysan. L'ouverture du canal de Suez a sensiblement raccourci les délais de livraison et permis l'arrivée au bon moment de toutes les commandes passées pour la campagne café de cette année. Le prix du café sur le plan mondial a connu d'autre part une hausse remarquable (due principalement à une très mauvaise récolte au Brésil et à la guerre civile en Angola), (fin août 1974 : 64 cents par lb, fin août 75 : 84 cents par lb) ce qui représente un grand avantage pour l'économie du pays. On note également l'arrivée massive des produits du PAM sur le marché rwandais qui a permis la constitution de stocks importants de certains articles comme le sucre, la farine, le riz et l'huile comestible. La baisse des prix mondiaux de certaines matières premières par rapport à la même période de l'année précédente a également contribué à l'amélioration de l'approvisionnement du pays.

Au plan Trafipro

Constitution du stock stratégique

Conformément à son objectif pour 1975, un stock de 200'000 tonnes a été créé. Les 500 t de sel seront atteints avant la fin de l'année.

Commercialisation des produits du PAM

Trafipro a été chargée de la commercialisation d'une grande partie des produits fournis par le PAM en vue de lutter contre les fréquentes disettes dont souffre le Rwanda. Ce fait a conduit à un surstockage sérieux de certains articles comme le riz, la farine, le sucre et l'huile comestible. Etant données les possibilités d'absorption actuelles, la situation devrait cependant se normaliser rapidement.

Sociétariat

Durant la période mai - août 1975, le Sociétariat a enregistré 42 nouveaux coopérateurs. Ce département a, par ailleurs, poursuivi son action dans la promotion coopérative, les contacts avec des groupements organisés et le soutien technique des coopératives associées.

Personnel

La composition de l'effectif du personnel au 31.8.1975 se présente de la façon suivante :

Direction :	5 employés
Contrôle de Gestion :	7 "
Achats :	11 "
Sociétariat :	8 "
Finances :	5 "
Personnel et Formation :	10 "
Journal :	1 employé
Transports :	59 employés
Entretien :	9 "
Stocks :	77 "
Garage et station service :	35 "
Prod. agricoles :	8 "
Vente :	253 "
T o t a l	488 employés

Les personnes engagées temporairement pour la campagne-café 1975 et les coopérants suisses (5) n'ont pas été pris en considération.

Formation .

Les cours pour cadres ayant pris fin au mois d'avril, le responsable de la formation, M. G. Capt, a préparé et surveillé les stages de 5 étudiants de l'Université de Butare et de 2 étudiants du Collège Officiel de Kigali (C.O.K.) qui ont pu accomplir un travail utile au sein de l'entreprise pendant leurs vacances scolaires.

En ce qui concerne l'affectation de M. Eric Beyeler (août 1975) il est encore trop tôt pour se faire une opinion sur la valeur de ses prestations. M. Beyeler a consacré les premiers mois de son affectation à étudier le fonctionnement de l'entreprise. Il regrette quant à lui que la période de remise des tâches par son prédécesseur n'ait pas été plus longue. M. Beyeler ne prévoit pas de modifier en profondeur le système de formation mis au point par M. Capt. Certains changements interviendront cependant au niveau de la distribution des tâches au sein de l'équipe "Formation" avec le retour de François Somayire de Suisse (novembre 75), futur responsable de la formation (à condition que son affectation à Trafipro ait lieu, car le Ministère de l'Education Nationale l'avait présenté pour d'autres fonctions dans le cadre des projets CERAR)* Selon M. Beyeler il faudrait examiner la possibilité que M. F. Somayire assure la coordination des services Formation et Personnel mais la répartition définitive ne pourra avoir lieu qu'après l'entrée en fonction de M. Somayire. La Direction propose que M. E. Beyeler continue ses fonctions en qualité de formateur et que M. F. Somayire se consacre au service du personnel.

La formation se fait actuellement sur deux niveaux :

- Formation de gérants et de vendeurs à la demande du Service des Ventes et selon les besoins des succursales. M. Beyeler a participé avec le chef du Personnel (Venant Hitimana) à une tournée à travers le pays, dans les 26 succursales afin de recruter des vendeurs. 25 personnes ont été recrutées (20 jeunes-gens et 4 filles) sur 250 candidats (soit 10 %) du niveau de 3 années d'études post-primaires. Ces 25 candidats recrutés suivront un cours de quelques semaines à Kabgayi qui a commencé la dernière semaine de novembre (nourris et logés gratuitement par les soins de Trafipro) avant d'être affecté dans les différentes succursales.

- Formation de cadres supérieurs

Cours programmés sur 3 ans (qui ont pris fin au mois d'avril dernier). 15 employés de Trafipro ont pris part à cette formation complémentaire à raison d'un à deux jours par semaine et à côté de leur activité habituelle auprès de l'entreprise. M. Beyeler s'occupe actuellement d'une étude sur les besoins en cadres de Trafipro afin de déterminer un programme de cours qui débutera l'année prochaine. Ces cours seront également dispensés par des chefs de service de l'entreprise.

* CERAR = Centre d'Education Rurale

Stages au Centre de Perfectionnement des Cadres en Abidjan

Sur demande de la Direction de Trafipro, la Coopération technique a accepté de prendre en charge les frais afférents à un stage en Abidjan de 3 employés de l'entreprise. Il s'agit d'une formation en 3 volets :

- 8 premiers mois : cours par correspondance (qui présentent l'avantage de "tester" les candidats avant leur départ pour Abidjan);
- 6 mois : cours de marketing et de contrôle de gestion auprès du Centre de Perfectionnement des Cadres en Abidjan;
- 6 derniers mois : 1 mois de pratique en Côte d'Ivoire (entreprises locales) et 5 mois de stages dans des entreprises rwandaises.

Les 3 candidats pressentis par la Direction et le Conseiller à la Formation font partie du Service des Achats, du Services des Finances et Gestion et du Service des Ventes (contrôleur).

Leurs candidatures ont été présentées au Ministère de la Fonction publique et de l'Emploi. Malheureusement la réponse du Ministère se fait attendre et les cours ont débuté le 1er novembre. Il semble donc peu probable aux dernières nouvelles que les candidats puissent bénéficier cette année encore de leurs bourses.

Exploitation

S t o c k : Avec l'arrivée des produits en provenance du PAM (Programme alimentaire mondial) le problème de l'espace de stockage se pose à Trafipro. La capacité des locaux habituels est devenue insuffisante et il faut recourir aux autres entrepôts en dehors de Kabgayi et de Kigali. Toutefois la bonne marche de ces articles donne à cette question un caractère passager et laisse entrevoir la fin prochaine des difficultés.

T r a n s p o r t s : Le tonnage transporté du stock central vers les succursales au cours de la période mai - août 1975 s'élève à 1968 tonnes contre 1300 tonnes pour la même période de l'année précédente.

G a r a g e : Il a été décidé de renouveler dans les prochaines années le parc de camions. Le choix s'est porté sur la marque "VOLVO" en raison de ses avantages techniques et financiers. La commande va être passée bientôt et la première livraison est prévue pour le début de 1976. On note une certaine amélioration dans l'entretien courant des véhicules et la fréquence et le nombre de pannes graves ont baissé.

Le Chef du Service Garage, M. Pontien Twahirwa a regagné son poste à la fin d'août 1975 après un stage de 8 mois en Suisse. Il est secondé par M. Maxime Desvignes, conseiller du Chef du Service.

Il existe un certain malaise entre M. P. Twahirwa et M. Desvignes, nettement perceptible même au niveau de la Direction de Trafipro. Selon M. Twahirwa, M. Desvignes n'aurait pas les compétences requises pour assumer le poste qu'il occupe, surtout sur le plan technique. D'autre part, du côté de M. Desvignes le malaise proviendrait moins de ses rapports avec M. P. Twahirwa qu'il considère comme compétent, que du fait qu'il ne semble pas avoir une idée précise de ce qu'on attend de lui. Au point de vue technique, il déclare avoir à cœur de se tenir au second plan et de n'intervenir que sur demande du chef de garage pour des problèmes précis. Il est possible que cette attitude ait été interprétée par M. P. Twahirwa comme un signe d'incompétence.

Malheureusement cette distorsion dure depuis l'arrivée de M. Desvignes à Trafipro et M. Hafner serait d'avis que si on ne note pas une amélioration dans les prochains temps, il faudra éventuellement examiner la possibilité d'un rapatriement de M. Desvignes. La position de M. Habimana est beaucoup plus nuancée à ce sujet.

Le personnel du garage peut se répartir en deux catégories :

- 8 mécaniciens possédant une formation de base. Ils ont reçu un complément de formation dispensé par M. Frossard (cours de théorie et de pratique). Ces cours n'ont pas été repris depuis l'arrivée de M. Desvignes.
- 22 aide-mécaniciens formés directement sur le tas au garage.

A son retour M. P. Twahirwa a réorganisé certains services du garage comme le magasin de pièces de rechange et l'atelier.

M. Desvignes regrette d'autre part que les relations entre le Service du Garage et le Service des Transports ne soient pas plus suivies ce qui permettrait une meilleure planification des travaux d'entretien des véhicules et un certain contrôle du garage sur la qualité des chauffeurs.

Un deuxième boursier du garage se trouve actuellement en Suisse. A son retour, il possédera une formation plus complète que M. P. Twahirwa. M. Desvignes ignore quelles sont les intentions de la direction à son sujet, mais proposerait qu'il assure la coordination des Services Garage et Transports.

En ce qui concerne les relations de M. Desvignes avec les autres services de Trafipro, on peut relever qu'il participe aux meetings des cadres une fois par mois et au comité de Direction tous les 15 jours.

F i n a n c e s e t c o n t r ô l e d e g e s t i o n :
Grâce au dépassement du chiffre d'affaire budgété les mois de mai à août n'ont pasé aucun problème au point de vue trésorerie. Cette situation a permis de régulariser les dossiers des fournisseurs et de l'Agence Maritime Internationale, de faire des avances au département des produits agricoles et de réduire les frais de financement bancaire.

Planification des besoins en personnel suisse pour 1976

- Conseiller à la Direction

La candidature de M. Jochen Schmitz proposée par la Coopération technique a été refusée par la Direction qui tient à ce que le poste soit occupé par un expert de nationalité suisse (M. Schmitz est Allemand). Cette préférence a été formulée par M. J. Habimana.

Remarque

Il ressort d'un entretien avec M. Hafner que la présentation d'un candidat non suisse au poste de conseiller à la direction a malheureusement été interprétée par M. Habimana comme une intention de désengagement de la Confédération vis à vis de Trafipro. L'attitude de M. Habimana peut s'expliquer par le fait que sur les deux experts engagés en 1975 on compte déjà un français (M. M. Desvignes), dont les prestations ne sont, à ce jour, pas à la hauteur des exigences de son poste. Il faudra donc veiller désormais à éviter de soumettre à Trafipro de nouveaux candidats d'autres nationalités qui risqueront d'une part de ne pas être retenus et d'autre part de créer un malaise entre Trafipro et la Coopération technique.

La situation se présente donc de la façon, suivante : M. E. Schweizer, responsable de l'Exploitation dès janvier 1976 est pressenti comme successeur de M. O. Hafner. Cependant la décision à ce sujet ne pourra intervenir que vers fin février 1976, date à laquelle la Direction communiquera à la Coopération technique

- si M. Schweizer est effectivement en mesure d'occuper le poste de conseiller à la Direction,
- le cas échéant si la Coopération technique doit recruter un autre candidat pour le poste de responsable de l'Exploitation ou
- si M. Schweizer est en mesure de cumuler à lui seul les fonctions de conseiller à la Direction et de responsable de l'Exploitation.

De toute façon le processus de recherche doit être stoppé jusqu'à ce que la Direction de Trafipro nous fasse connaître les dispositions qu'elle aura prises.

Au cas où il s'avérait que M. Schweizer n'est pas en mesure d'occuper le poste de conseiller à la Direction, MM. Hafner et Habimana sont conscients des délais qui seront nécessaires au recrutement d'un nouveau candidat, mais M. Habimana est prêt à assumer cette charge supplémentaire.

- Conseiller au Département des Achats

Le choix de la Direction s'est fixé sur M. Doffey, candidat possédant la formation la plus adaptée au poste de conseiller au Département des Achats.

La Direction souhaiterait que M. Hügli puisse prolonger son contrat si possible jusqu'au mois d'août 1976 afin qu'il dispose du temps nécessaire pour l'introduction de son successeur à ses nouvelles fonctions. L'arrivée de M. Doffey devrait se situer dès la fin du cours 76/II (mai) afin qu'il puisse participer à la campagne-café qui débute à cette époque de l'année.

Interrogé à propos d'une prolongation éventuelle de son contrat de quelques mois, M. Hügli s'est déclaré peu enclin à nous rendre service en raison du refus de la Section du Personnel de lui verser à son retour un certain montant destiné à son recyclage (après 10 ans passés dans le tiers-monde). Dès lors son départ du Rwanda aurait lieu déjà à la fin du mois de mars 1976 (vacances prises) ce qui présenterait le désavantage certain d'un "vide" au Département des Achats de 2 mois environ avant l'arrivée de son successeur ainsi qu'une introduction de M. Doffey à ses activités peu satisfaisante.

M. Hügli s'est cependant déclaré prêt à rester le temps nécessaire après la fin de son contrat si la Coopération technique revient sur sa décision au sujet de sa demande. Dans l'intérêt du projet il conviendrait donc de revoir si possible notre position.

- Produits agricoles

Une des tâches principales de M. Doffey en dehors de son activité au Département des Achats, consistera à assurer sa participation au Service de Produits agricoles. Cette fonction implique selon M. Hügli une série de 5 à 6 tournées dès le début de la campagne café afin de passer les contrats avec les cultivateurs de café et les centres de transformation (calibrage, triage, classement); des tournées de contrôle dans les différentes succursales de Trafipro afin de surveiller les transferts de liquidités; des relations avec les banques locales; la planification et la coordination du transport des marchandises.

M. Hügli a été chargé en outre de dispenser des cours d'anglais à 5 employés du Département des Achats (chefs des groupes aliments, textiles, transports) cours qui se sont révélés fort utiles en raison de la correspondance toujours plus nombreuse dans cette langue (relations commerciales avec le Kenya, la Tansanie et l'Asie).

Financement de la centralisation

Les départements de Trafipro se trouvent actuellement distants de près de 60 km. Afin de rationaliser l'activité de l'entreprise il devient urgent de regrouper les différents bâtiments sur un seul terrain. C'est Kigali qui a été choisi pour cette centralisation pour plusieurs raisons dont une des principales serait la proximité immédiate des entrepôts de la douane (pour les marchandises importées).

Avec l'agrément de l'Administration des Finances et de la Division du Commerce nous nous étions déclarés, en mai 1972, disposés à prendre en charge les 50 % des frais afférents à la centralisation. Ce financement se fera en partie au moyen des remboursements du prêt accordé à l'époque à Trafipro par la Confédération. Les autres 50 % devront être fournis par l'entreprise au moyen de prêts, accordés par les banques locales. Des contacts ont été pris à ce sujet avec la Banque de Développement à Kigali; mais un plan financier ne pourra être fixé qu'au moment où le terrain choisi pour la centralisation aura été définitivement attribué.

Un chiffre de Fr.s. 4 millions avait été avancé à l'époque pour couvrir les frais de centralisation. Or, la direction estime que, déjà à l'heure actuelle on peut prévoir que ce chiffre sera dépassé considérablement. L'aménagement du terrain, quel qu'il soit, devrait absorber à lui seul près de Fr.s. 1 million (il s'agit, pour la plupart des terrains entrant éventuellement en ligne de compte, de parcelles en pente). Le nouveau chiffre avancé par la direction et tenant compte de l'augmentation des coûts des matériaux de construction avant le début des travaux, est de 7 millions.

Le Ministère des Finances et de l'Economie a accepté de participer au financement de la centralisation en mettant à disposition de Trafipro le montant résultant de la commercialisation par l'entreprise de tonnes de riz et de sucre fournis par le PAM (Programme alimentaire mondial).

Ce montant a été chiffré à FRW 50 millions, soit Fr.s. 1,5 millions montant qui serait considéré comme contribution du gouvernement rwandais aux travaux de centralisation. Cet engagement a été confirmé à Trafipro par le Ministère des Finances et de l'Economie et par le Ministère des Affaires sociales et du Mouvement Coopératif, mais doit encore être ratifié par le Ministère des Affaires Etrangères. La Coopération technique ayant prévu de financer le 50 % de l'action, notre participation s'élèverait à 3,5 millions. Etant donné l'importance de ce chiffre par rapport à celui prévu initialement, il faudrait envisager éventuellement de le diviser en 1,5 mio comme prêt et 2 mio à fonds perdu. C'est donc un solde d'environ 2 millions que Trafipro devrait, le moment venu, emprunter à la Banque de Développement car il ne peut être question que l'entreprise participe au financement au moyen de ses fonds propres : elle peut faire face à ses dépenses courantes mais doit également tenir compte du renouvellement de son parc de camions dans le courant des prochaines années.

Choix du terrain pour la centralisation

Lors de la dernière visite à Berne de M. Hafner en été 1975, deux possibilités s'offraient à Trafipro. Entretemps l'un des deux terrains (le plus intéressant) a été attribué par le gouvernement à la congrégation des Pères Salésiens pour un projet de construction sociale (actuellement la direction de Trafipro est en pourparlers avec le gouvernement pour tenter de le fléchir en sa faveur, mais les négociations ont peu de chances d'aboutir). Or, les travaux de planification pour la centralisation ne peuvent débuter avant l'attribution définitive d'un terrain, et le programme de la centralisation établi l'été dernier par M. Hafner a déjà pris un retard de 6 mois.

M. Claude Delapierre qui travaille en qualité d'expert de la Coopération technique auprès de Trafipro depuis le mois d'octobre 1975 s'occupe activement de la recherche en collaboration avec la direction. Au mois de novembre il a établi une note récapitulative à la suite d'une visite de plusieurs parcelles : sur 10 terrains qui ont fait l'objet d'une étude, 4 ont été retenus et leurs avantages et inconvénients respectifs sont actuellement examinés. Une fois que Trafipro aura fixé son choix, l'obtention de l'agrément du gouvernement provoquera sans doute un retard supplémentaire que M. Delapierre pourra mettre à profit pour établir un avant-projet et une estimation des coûts. Le plan financier de la centralisation pourra être présenté d'une part à la Banque de Développement, pour l'obtention du prêt et d'autre part à Berne pour l'obtention des crédits. L'exécution de plans de détails nécessitera une période estimée à 1 an environ. Alors que l'avant-projet de la construction avec devis approximatif ne devrait pas dépasser 3 mois.

En ce qui concerne la construction, il sera vraisemblablement fait appel à de petites entreprises locales qui travailleront sous la supervision et la coordination d'un architecte suisse.

Activités annexes de M. C. Delapierre auprès de Trafipro

Outre sa participation au choix d'un terrain pour la centralisation de Trafipro, M. C. Delapierre a été chargé d'établir les plans d'une nouvelle succursale de Trafipro à Kigali. Cette activité a occupé M. Delapierre jusqu'au mois de décembre.

M. Delapierre assure également la formation en matière de construction du chef du service Entretien auprès de Trafipro (dessin, matériaux, béton, devis, organisation de chantier, comptabilité, marchés d'adjudications publiques) à raison d'un après-midi par semaine.

Organisation d'un système de classification

Selon M. Hafner il devient urgent d'organiser un tel système étant donné le volume des pièces et de documents qui s'accumulent à la direction de Trafipro. M. Rohner a proposé qu'un des professeurs du Collège Officiel de Kigali se charge de cette activité à côté de ses heures d'enseignement. Il s'agit d'un travail qui ne devrait pas dépasser 2 mois d'activité selon M. Hafner.

Création d'une Banque Populaire auprès de Trafipro

Interrogé à ce sujet, M. Hafner s'est déclaré favorable à cette idée. Bien que les employés de Trafipro bénéficient d'une situation privilégiée au point de vue salaires par rapport à la masse salariale, on déplore souvent des vols et des détournements de marchandises (trois employés congédiés en novembre). Or il s'agit fréquemment d'"emprunts" sur les caisses que les employés se trouvent incapables de rembourser (ces fonds sont souvent destinés à la construction d'un logement). Si l'employé avait la possibilité d'obtenir un prêt, il renoncerait plus facilement aux risques du vol. C'est la direction de Trafipro qui avait introduit, il y a quelques mois, une demande auprès du Bureau d'Orientation des Banques Populaires. Ce dernier examinera dans quelle mesure il pourra y donner suite.

C E N T R E D E F O R M A T I O N P T T

Les plans du centre de formation ont été établis par le Ministère des Travaux Publics en collaboration avec le Directeur des Télécommunications et le conseiller technique de l'UIT, M. Beyer. Ces devis, calculés simultanément par la REBAR et par Coopartisans dépassent pour la construction uniquement le crédit alloué par la Coopération technique de Fr.s. 300.000.--. M. C. Delapierre s'occupe actuellement de refaire les plans du centre en fonction des crédits disponibles. Il semble possible en effet de comprimer le budget. La construction devrait pouvoir commencer en automne 1976. Un appel d'offre sera lancé sur le marché des constructions dès que M. Delapierre aura établi un nouveau devis.

En ce qui concerne l'équipement des locaux, il sera fait appel à des fabricants de meubles nationaux (pièces importées et montées sur place). Selon M. Delapierre il devrait être possible de ne pas dépasser le coût total (construction et équipement) de Fr.s. 300.000.--

Les cours ont déjà débuté dans un petit local construit sur une parcelle du terrain mis à disposition par le gouvernement pour l'emplacement du Centre PTT. L'UIT a fourni deux professeurs à cet effet.

CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE DE GEOLOGIE

Coopartisans a été chargé des travaux de transformation et d'extension d'un laboratoire du Service géologique (les travaux étaient effectués au 2/3 à fin novembre). En collaboration avec l'expert autrichien au projet, M. Klob, M. Delapierre assure la supervision des travaux (financés pour 1/3 par la Coopération technique).

CREATION D'UN CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE A KIGALI (projet Croix Rouge)

Entretien avec le Représentant Résident de la Ligue de la Croix Rouge à Kigali, M. Stouffs.

Le gouvernement du Rwanda a donné son accord, lors des négociations qui ont eu lieu à Kigali du 17 au 22 novembre, à la mise à disposition de la Croix Rouge de Fr.s. 100.000.- du budget Coopération technique au Rwanda. Puisque l'accord du gouvernement rwandais constituait la condition de notre contribution à la Croix Rouge, nous sommes disposés à présenter une demande de crédits pour une participation financière à l'affectation d'un(e) laborantin(e) pour 3 ans au Centre de Transfusion sanguine de Kigali. La Croix Rouge suisse, de son côté, a accepté de participer également à l'action en prenant à sa charge la moitié du salaire du laborantin (ou de la laborantine).

Les locaux sont déjà disponibles. Il s'agit du rez-de-chaussée de la clinique de Kigali (qui dispose de plusieurs salles vides actuellement). Ces locaux seront disponibles pour une durée de 3 à 4 ans puis le centre sera installé dans une petite construction indépendante.

Le matériel et l'équipement, qui seront fournis par la Croix Rouge belge, sont attendus pour mi-février 1976. Le gouvernement rwandais prendra à sa charge les travaux d'aménagement du centre

M. Stouffs aurait souhaité que l'inauguration du Centre ait lieu le 1er mai 1976 (journée anniversaire de la Croix Rouge). Les délais de recrutement paraissent cependant bien courts (sous réserve de l'acceptation des crédits par la Coopération technique). Selon M. Stouffs il serait éventuellement possible d'obtenir de la Croix Rouge l'affectation pour 2 mois d'un médecin à titre intérimaire.

Homologue

On prévoit également la mise à disposition de l'expert suisse d'un homologue rwandais (qui reste à recruter). Ce médecin ne pourra occuper son poste qu'avec l'agrément de la Croix Rouge.

Missions d'appui de Mlle R. Hässig

(Centre de transfusion sanguine de Bujumbura)

La Croix Rouge a d'ores et déjà obtenu l'accord des gouvernements burundais et rwandais et de l'intéressée pour de courtes missions d'appui au projet. J'ai visité le Centre de transfusion de Bujumbura (malheureusement sans pouvoir rencontrer Mlle Hässig, en séjour en Suisse) et en ai retiré une très bonne impression (locaux fonctionnels, propres malgré l'absence de la responsable depuis plusieurs semaines, personnel compétent). Une collaboration entre les 2 Centres est donc hautement souhaitable. Reste à déterminer dans quelle mesure Mlle Hässig pourra trouver le temps de se rendre à Kigali.

Collaborateurs rwandais

4 stagiaires de l'hôpital au département sérologique ont été sélectionnés comme futurs collaborateurs auprès du Centre.

- 2 possèdent un brevet de moniteur en secourisme et en hygiène (formation de 3 ans au minimum après les humanités).

- 2 sont infirmiers diplômés de l'école de la mission de Mugonero (possèdent également un diplôme de moniteurs en secourisme). Ces 4 stagiaires sont rémunérés à 100 % par le gouvernement ainsi qu'un secrétaire-comptable qui n'a pas encore été recruté.

En outre on a recruté également une jeune rwandaise pour l'entretien des laboratoires. Elle se trouve aussi en stage à l'hôpital.

Ces stages d'une durée de 3 mois ont pris fin au 31.12.1975.

Il est question de recruter encore 4 laborantins du centre de formation de Butare (il existe cependant une certaine tension entre Kigali et Butare au sujet du centre de transfusion car Butare aurait souhaité bénéficier au premier centre).

Information de la population

La Croix Rouge rwandaise participera à la mise sur pied d'une campagne d'information et de sensibilisation de la population en faveur du don du sang. On a prévu que l'action se ferait au niveau d'émissions de radio, de feuilles volantes en Kinyarwanda et d'articles dans le "quotidien" de Kigali. La Croix Rouge rwandais possède déjà une certaine expérience dans le domaine de la sensibilisation sur les collines grâce à des équipes de jeunes animateurs médico-sociaux qui organisent des visites régulières dans les villages avec distribution de lait en poudre assortie de présentation d'affiches renouvelés chaque mois de conseils d'hygiène et un programme d'émission à la radio (sur les sujets présentés par les affiches, chaque mois un thème différent).

Lors de ma visite au Centre de Transfusion de Bujumbura, j'ai pu constater que les méthodes de "publicité" mises au point par l'équipe de Mlle Hässig avaient donné d'excellents résultats. La collaboration de Mlle Hässig serait donc souhaitable dans ce domaine également.

Les principales réalisations de la Croix Rouge rwandaise sont actuellement

- un orphelinat (avec école) de 92 enfants (plus 30 externes effectuant leur scolarité dans d'autres établissements)
- un centre éducatif pour orphelins
- une garderie d'enfants (encore à l'état de projet)
- un atelier protégé pour handicapés (encore à l'état de projet)
- en construction, un centre de formation de cadres de la Croix Rouge
- un programme de "ménages médico-sociaux", à savoir formation et conscientisation aux problèmes de la Croix Rouge d'un certain nombre de couples dans une région donnée, bénéficiant d'une situation stable et d'une bonne réputation auprès des agriculteurs locaux. Ces couples reçoivent une formation d'une durée de 3 mois puis sont chargés de propager dans leur entourage les notions d'hygiène, de santé et de nutrition apprises.

BANQUES POPULAIRES

(voir rapport de M. Bernard Lecomte "Avis sur le projet Banki z'Abaturage". - Résultats de la mission de F. Hurni, B. Lecomte et A. Somda du 24.11 au 5.12.75).

Afin de promouvoir un échange entre le projet des Banques Populaires du Rwanda et le projet du CESAO en Haute-Volta, nous avons offert à un employé du CESAO directement impliqué avec les problèmes de création de caisses d'épargne et de crédit (sensibilisation de la population et formation du personnel des caisses) de participer à la mission Lecomte-Hurni. Nous avons proposé au CESAO de déléguer dans cet objectif M. Aubert Somda que le chef du projet "Banques Populaires", M. Pierre-Georges Brand avait en l'occasion de rencontrer (et d'apprécier) lors d'une récente conférence à Lomé. M. Somda occupe auprès du CESAO un poste d'animateur rural des caisses populaires depuis 1974. Il avait exercé auparavant une activité similaire auprès de la paroisse de Ticaré (Haute-Volta).

Quelques réflexions sur les Banques Populaires

A la base

Dans leur structure actuelle, les Banques Populaires correspondent à un besoin de la population rurale rwandaise. Leur création à ce jour est le fait de l'initiative de curés, de coopératives ou d'instituteurs locaux, descendus de la colline pour rencontrer le chef de projet à Kigali pour qu'il accepte de créer une banque dans leur commune. Il est important de noter qu'au niveau des collines, c'est le coffre-fort qui concrétise la sécurité de la banque et non la présence du chef de projet européen.

L'organe central, constitué par le Bureau d'Orientation à Kigali applique des méthodes de gestion bien adaptées : fondation collecte-épargne, contrôle, selon une méthodologie bien au point.

Au niveau du Bureau d'Orientation

On peut constater deux points faibles :

- motivation médiocre du personnel de bureau pour leur travail. Il existe un décalage très net entre la motivation qu'on rencontre à la base (population rurale) et la faiblesse de réaction du personnel du Bureau d'Orientation.
- Les rapports entre le chef du projet (isolé) et les employés du Bureau d'Orientation (deçu par le manque d'intérêt de ses employés, le chef de projet adopte le plus souvent une attitude autoritaire et dure à leur égard. Ce manque de souplesse de la direction risque d'aboutir à des licenciements qui auraient peut-être pu être évités si le dialogue était davantage favorisé à la place de la manière forte).

Politique générale

Le projet des Banques Populaires est largement soutenu au niveau de la présidence (il figure même au programme des priorités). Il répond d'autre part à un appel de la base. Ce double aspect favorise une dynamique d'expansion réelle. Le problème principal réside dans la qualité du personnel du Bureau d'Orientation qui doit correspondre à cette double pression, condition sine qua non à la réussite du projet.

Formation du personnel

Il faudra faire appel aux supports de la base, directement intéressés à traiter avec un personnel qualifié au niveau du Bureau d'Orientation, pour recruter des employés motivés. La solution du fonctionariat doit être écartée (mauvaises expériences). Les véritables partenaires du chef de projet devront être les présidents des banques locales qui seront appelés à

collaborer au recrutement du personnel, ce qui contribuera à "garantir" l'intégrité de l'administration locale des banques et le niveau du personnel du Bureau d'Orientalion.

La formation devra être à la fois plus dense et plus ouverte qu'elle ne l'est actuellement afin que les communes puissent exercer un système d'autocontrôle sur leurs propres banques.

Le crédit

Il appartient au Bureau d'Orientalion de promouvoir dès la création des banques des objectifs de développement favorisant les crédits collectifs : par ex. achat d'un camion afin de rationaliser la commercialisation des bananes dans une région donnée. Cet essai de résoudre un problème en commun ne peut aboutir que si les épargnants se connaissent entre eux, d'où importance de limiter le rayon d'action des banques locales. Ceci est possible à condition d'en favoriser le foisonnement.

Foisonnement

Les relations entre les banques seront favorisées par les rencontres régulières de leurs présidents. Le succès d'une banque d'une part et les qualités d'animateur de son gérant seront à la base de la création de nouvelles banques. L'information et la sensibilisation se feront à un échelon local. De ce fait il importe que le personnel des banques soit en mesure de "communiquer" avec les populations rurales. Son rôle d'animateur est aussi important que ses qualités d'administrateur et de comptable. Le foisonnement se fera ainsi par imitation des banques déjà créées.

Dispersion

Autant le foisonnement devrait être favorisé autant la dispersion devrait être évitée dans la mesure du possible tant que le niveau du Bureau d'Orientalion ne sera pas en mesure de répondre à la pression de la base. La création de nouvelles banques dispersées dans des secteurs ne disposant pas encore de banques "modèles" nécessiteraient un soutien à leurs débuts que le Bureau d'Orientalion n'est actuellement pas apte à assumer (par insuffisance de personnel qualifié et par le temps investi dans les déplacements).

Les épargnants

On peut diviser les épargnants en deux catégories : les agriculteurs et les "intellectuels" (groupe constitué par les instituteurs et les fonctionnaires). Il existe certaines divergences de vue entre ces deux groupes d'épargnants. Le 2ème possédant un potentiel d'épargne plus important que le 1er. Il faudra éviter que le groupe "intellectuel" assure la majorité de l'épargne car le but des Banques Populaires est de favoriser le développement rural en priorité. Une attention particulière devra donc être apportée à l'information des petits paysans. Actuellement 3 banques sur 14 ont une majorité de membres "intellectuels".

Programme pour 1976 - 77

Ne pouvant nous permettre de freiner un mouvement répondant à la fois à une pression de la base et des autorités gouvernementales, nous devrions nous efforcer de le maîtriser, ceci en permettant aux organes locaux d'épargne de s'affirmer et de préparer eux-mêmes leur expansion.

Une augmentation de l'effectif des coopérants techniques ne constituerait pas un moyen de maîtrise valable à long terme. L'engagement d'expatriés ne ferait que reculer le problème de la rwandisation tout en imposant au projet un rythme artificiel difficile par la suite à maintenir. Les prestations exceptionnelles de certains employés (malheureusement trop rares), la sollicitation et la participation de la population des collines permettent de penser que la rwandisation peut être amorcée dès maintenant sous certaines conditions.

Personnel expatrié

Un coordinateur, chef de projet, actuellement M. P.-G. Brand, sous contrat avec la Coopération technique jusqu'à fin 1976. Il devra être remplacé mais assurer une certaine continuité du projet par des missions d'appui après son départ. Le successeur sera recruté, par la Coopération technique en collaboration avec l'actuel chef du projet. Son arrivée à Kigali devrait se situer dans le courant du mois de septembre 1976 afin que, jusqu'à la fin de l'année, M. Brand dispose d'assez de temps pour assurer son introduction à ses nouvelles fonctions.

Un formateur-sélecteur déjà sur place en la personne du R.P. Yvon Pomerleau, élément de valeur apprécié tant par le chef du projet que par les employés rwandais, il sera appelé à assurer l'équilibre entre une direction par trop personnalisée et un personnel insuffisamment homogène. C'est au R.P. Pomerleau qu'il incomberait également à l'avenir de procéder au recrutement de nouveaux membres du personnel et à l'élimination des éléments passifs.

Un spécialiste de la gestion à recruter. Devra assurer la bonne marche et le contrôle technique du Bureau d'Orientation.

Aide financière étrangère

Il faut à tout prix éviter qu'elle soit utilisée comme complément de l'épargne locale. La proportionnalité entre l'épargne et le crédit doit être maintenue. L'indépendance des Caisses ne pourra être préservée que grâce au volume de leur propre épargne. Les aides financières étrangères pourraient servir à alimenter le Fonds de Solidarité (réserve constituée globalement servant au remboursement des épargnants lésés dans les cas de vol éventuels dans les caisses).

Echanges entre le CESAO et le Rwanda

Le mouvement des Banques populaires doit atteindre un niveau international. A l'heure actuelle, les échanges entre les deux pays pourraient servir à favoriser la détection d'éléments de valeur, disposés à s'expatrier afin de promouvoir un courant de participation, un trait d'union entre des populations poursuivant le même objectif.

COLLEGE OFFICIEL DE KIGALI

La Coopération technique finance actuellement 3 professeurs suisses au Collège Officiel de Kigali, à savoir, deux professeurs en section commerciale, MM. Marc Vielle et Jean-Louis Wahlen et un professeur en section scientifique, M. Jean-Luc Bovet.

Le problème qui se pose au niveau de ce projet est celui de la poursuite de son activité de formateur d'enseignants et de cadres commerciaux, le Président du Rwanda ayant laissé entendre qu'il avait l'intention de transformer le Collège Officiel de Kigali en centre de formation de statisticiens OCAM. A l'heure actuelle, cette décision n'a été ni infirmée ni confirmée bien que certains signes tendent à prouver que le changement d'orientation du Collège Officiel de Kigali est en cours. En particulier le fait qu'on ait refusé toute nouvelle inscription d'élèves en première année à la rentrée de septembre. Certaines rumeurs circulent selon lesquelles le Collège fermerait ses portes dès la fin de l'année scolaire 1975/76.

Dès l'avis des professeurs suisses, le niveau du Collège aurait baissé sensiblement depuis l'accession à la tête du Collège de l'actuel directeur. Pourtant l'année 1975/76 est tout de même d'un meilleur niveau que la volée 1974/75.

L'esprit qui règne au Collège Officiel de Kigali n'est pas apte à améliorer la situation. La direction n'étant pas à la hauteur de sa tâche, les professeurs ne se sentent en aucun cas soutenus vis-à-vis des élèves. Ceci est malheureusement une constatation valable pour tout le corps professoral rwandais et explique que la profession soit si peu recherchée. D'une façon générale elle ne serait considérée que comme un pis-aller par des jeunes en attente d'un poste dans les Ministères ou dans le privé. Il n'a jamais été possible à nos professeurs d'obtenir du Mineduc la mise à disposition d'un assistant-homologue, future relève des professeurs expatriés.

Conséquence de ce manque de solidarité des autorités gouvernementales pour les professeurs: des mutations fréquentes d'enseignants insatisfaits qui quittent la profession. Cette instabilité ne facilite évidemment pas la continuité des cours.

La diminution du nombre d'élèves consécutive au refus de nouvelles inscriptions a été compensée pour les professeurs par une préparation de cours rendue plus difficile par l'introduction d'un nouveau programme d'étude, dès la rentrée d'automne 1975. Un certain nombre de nouvelles matières d'enseignement a été introduit sans que les élèves aient eu la possibilité d'acheter les livres didactiques correspondant à ces matières. Ce qui implique de la part des professeurs de taper à la machine chaque nouveau cours puis de le distribuer aux élèves. Les professeurs rwandais sont eux-mêmes très mal préparés à dispenser ces nouveaux cours et le niveau de l'enseignement s'en ressent.

Le Collège Officiel de Kigali compte actuellement 7 classes :

- 1 classe en Section scientifique de 22 élèves qui fermera ses portes à la fin de l'année scolaire 1975/76 comme prévu. (La presque totalité des élèves de cette Section étaient destinés à poursuivre leurs études à l'Université de Butare, n'étant pas préparés à entrer dans la vie active à leur sortie du Collège Officiel de Kigali. Or, la Faculté des sciences de Butare a atteint ces dernières années son point de saturation).
- 2 classes en Section commerciale.
- 2 classes en Section pédagogique.

Environ 10 à 15% des élèves sortant du Collège obtiennent des bourses d'étude pour l'Université de Butare ou une Université étrangère.

Sur 11 élèves en classe terminale en 1974/75, 5 sont entrés directement dans la vie active (dont 4 avaient cependant reçu des bourses pour l'Université de Butare) (1 occupe un poste auprès de la Caisse d'Epargne du Rwanda, 1 auprès de Magerwa en qualité de comptable, 1 auprès de la compagnie de pétrole Texaco, 1 à l'hôpital universitaire et 1 dans une boucherie). 4 sont entrés à l'Université de Butare, 2 ont obtenu des bourses pour une Université suisse.

Pour l'année scolaire 1973/74, un seul élève est entré directement dans la vie active. Les 15 autres ont reçu des bourses universitaires (12 pour Butare et 3 pour la Belgique).

MM. Wahlen et Bovet termineront leur contrat à la fin de l'année scolaire 1975/76. M. Vielle à la fin de l'année scolaire 1976/77. Aucun des enseignants ne verra son contrat renouvelé et notre participation à ce projet prendra fin avec le retrait de M. Vielle.

En ce qui concerne les travaux d'entretien et de réfection du Collège Officiel de Kigali financés par la Coopération technique, il

s'agit d'une action ponctuelle de la Coopération technique et à l'avenir il appartiendra au Gouvernement rwandais de prendre en charge ces dépenses. Etant donné d'une part le peu de soin accordé

par les élèves aux bâtiments et à l'aménagement des locaux, et d'autre part le manque de moyens financiers du Gouvernement, la situation risque de se dégrader rapidement si aucune aide extérieure n'intervient.

Bien que l'ensemble des bâtiments puisse être considéré comme une réussite au point de vue architectural, la disposition des constructions se prête mal à la surveillance de plus de 200 élèves.

Travaux de réfection du Collège Officiel de Kigali

Les travaux entrepris au début d'août 1975 ont été achevés au mois de septembre. La responsabilité en avait été donnée à l'ancien homologue de M. Delapierre auprès de la REBAR, M. Marchel Muniankaka, qui a entre-temps ouvert une petite entreprise de construction. Les conditions de paiement du Ministère des Travaux Publics étaient les suivants : 25 % après agrément de la commande par l'entrepreneur, 25 % deux semaines plus tard, 25 % six semaines après agrément de la commande et 25 % (solde) après vérification des travaux par le Ministère des Travaux Publics, ait été fixée au 5 novembre, elle n'avait pas eu lieu au début décembre. Par contre, M. Delapierre accompagné par un délégué des Travaux Publics et par l'entrepreneur a effectué de son côté une visite de contrôle des travaux ce qui a permis à l'Ambassade de verser 15 % des 25 % de solde (au total 90 % du coût des travaux a déjà été payé).

Hôpital et Ecole d'infirmières-accoucheuses auxiliaires de Kirinda

En ce qui concerne ce projet de l'Eglise Presbytérienne du Rwanda auquel nous participons depuis 1968 par l'envoi d'infirmières et de monitrices-infirmières, j'ai eu l'occasion de rencontrer sur place les deux dernières assistantes techniques affectées, quelques jours avant leur départ définitif pour la Suisse.

L'Hôpital de Kirinda

L'hôpital de Kirinda compte 127 lits pour une population de 130'000 habitants soit un indice lit - population de 0,98 lits pour 100'000 habitants. Le taux d'occupation moyen est de 100 %. La zone d'influence d'hôpital porte sur une région d'un rayon de 15 à 20 km. Il s'agit d'une zone exclusivement rurale, sans industries ni mines. Le seul produit d'exportation est le café. Le fonctionnement de l'hôpital est assuré à 30 % par des fonds provenant de l'étranger, à 45 % par les malades, à 25 % par le gouvernement rwandais (fournitures en médicaments, subsides aux salaires du personnel rwandais (1 assistant médical et 3 infirmières et infirmières auxiliaires)).

Le personnel médical

17 personnes dont 2 médecins, 1 assistant médical, 1 infirmier, 2 infirmières, 7 infirmiers-auxiliaires, 4 aides-infirmiers. Le personnel est payé en partie par le gouvernement rwandais et par l'Eglise Presbytérienne au Rwanda (pour la plus grande partie des salaires). On peut noter dans le domaine de la rémunération du personnel une nette amélioration de la situation. En ce qui concerne les traitements provenant de l'Etat, il est heureux de constater que depuis plusieurs mois, ils arrivent régulièrement ce qui n'était pas le cas auparavant. L'indice personnel sanitaire / population est de 15 / 100'000. On compte pour la région 1 médecin pour 65'000 habitants et 1 assistant médical pour 120'000 habitants.

Service des enfants Kwashiorkor

Il compte 6 lits et se caractérise principalement par l'admission d'enfants malades accompagnés de leur mère à laquelle on inculque les notions essentielles de nutritionisme. Le service est entretenu par les mères des enfants qui sont chargées principalement de la préparation des repas selon les prescriptions du médecin. Une cuisine très simple est aménagée dans des conditions similaires à celles des familles rwandaises locales. Les soins aux enfants sont constitués par une nourriture adaptée à leurs besoins mais financièrement accessible par les parents et facilement disponible sur place. On évite au maximum l'administration de médicaments qui, certes seraient susceptibles d'accélérer temporairement la guérison mais n'auraient pas le pouvoir de changer les habitudes alimentaires erronées.

La maternité

En 1974 on comptait 1142 femmes admises dans le Service de la maternité et 1088 accouchements.

Soins ambulatoires

En 1974 on comptait 11'120 consultations soit une moyenne journalière de 121.

En ce qui concerne la médecine préventive, on compte 2809 femmes inscrites aux consultations prénatales (une moyenne de 3,6 consultations par femme). 1505 enfants sont inscrits (une moyenne de 5,7 consultations par enfant) aux consultations. Celles-ci ont lieu dans un bâtiment annexe de l'hôpital, et l'on y procède à des vaccinations, à des cours de nutritionisme, d'hygiène et de premiers secours. Le centre de consultation est dirigé par une volontaire hollandaise, depuis plusieurs années, Mlle K. Quist.

L'hôpital comprend en outre

- un laboratoire assurant les analyses les plus courantes, alors que les cas plus compliqués ou plus spécifiques sont transmis pour examen à l'hôpital de Butare
- une pharmacie approvisionnée en grande partie par des dons de la FOMETRO (Fonds de Médicaments pour les Tropiques) ou d'échantillons provenant d'Europe, en particulier de Belgique
- un appareil de radiologie dès juillet 1974.

Les médecins

Deux médecins sont nécessaires en permanence pour faire face aux besoins de l'hôpital. J'ai rencontré lors de ma visite à Kirinda le Docteur Jan Boor, de nationalité hollandaise, à l'hôpital de Kirinda depuis 4 ans. Le Dr. Boor a renouvelé son contrat pour deux nouvelles années après lesquelles il espère pouvoir se faire remplacer par un médecin autochtone. Un médecin rwandais a été affecté depuis peu à Kirinda mais on ignore encore s'il ne sera pas transféré dans un autre hôpital par le gouvernement rwandais.

Travaux d'agrandissement de l'hôpital

Un pavillon devant abriter le service de pédiatrie est actuellement en construction dans l'enceinte de l'hôpital. Il comptera une vingtaine de lits supplémentaires qui viendront s'ajouter aux quelques 6 lits d'enfants que compte seulement l'hôpital (situés dans un petit compartiment de la salle des hommes!). On prévoit également d'améliorer les installations sanitaires qui se trouvent pour le moment dans un état précaire. Un pavillon abritant 4 chambres privées se trouve également en construction. Ces chambres permettront d'augmenter quelque peu les revenus de l'hôpital.

L'école d'infirmières accoucheuses - auxiliaires

Il existe au Rwanda

- 2 écoles d'infirmières-accoucheuses (à Kabgayi et à Rwamagana) formant les élèves en 4 années d'études.
- 3 écoles d'infirmières-auxiliaires (dont celle de Kirinda).
- 1 école supérieure en sciences infirmières à Butare, de conception douteuse et aux objectifs peu définis.

Les spécialisations (instrumentiste, santé publique, anesthésie, psychiatrie, etc...) se font par l'octroi de bourses à quelques élèves dans des universités étrangères.

Le personnel hospitalier formé dans les écoles sus-mentionnées permettent le fonctionnement des 23 hôpitaux, 157 dispensaires et 32 centres de santé que compte le pays.

L'école de Kirinda dont les nouveaux bâtiments construits grâce à l'appui du gouvernement hollandais à raison de 75 % des frais, fonctionne actuellement sans aide extérieure, tout au moins pour ce qui concerne les dépenses courantes. Le gouvernement rwandais a pris à sa charge le salaire de tout le personnel de l'école (directrice, monitrices et surveillante) ainsi qu'un subside de FRW 6'000.- par élève par an. Les frais d'écolage s'élèvent à FRW 2'000.- par an. Le nombre des élèves est actuellement de 40. Les bâtiments comprennent : les dortoirs, le logement d'une surveillante, une construction abritant les cuisines, le réfectoire et une buanderie, 4 salles de classe, 1 salle polyvalente et les bureaux de l'administration. Les stages pratiques des élèves ont lieu à l'hôpital où elles sont prises en charge par le personnel soignant.

A leur entrée à l'école, les élèves ont derrière elles une formation de 3 ans d'école secondaire (tronc commun); les cours à l'école de Kirinda se déroulent sur une durée de 2 ans au bout desquels les élèves ayant réussi leur examen final obtiennent un diplôme de niveau nettement supérieur à celui qu'obtiennent des infirmières-auxiliaires chez nous (en particulier dans les domaines de l'obstétrique et la Santé Publique).

La directrice de l'école, Mlle Hellemans, avec qui j'ai également eu l'occasion de m'entretenir, à Kirinda depuis près de 8 ans, ne prévoit pas de quitter son poste au cours des prochaines années. De l'avis de nos deux assistantes techniques, avec lesquelles les rapports ont toujours été excellents, Mlle Hellemans accomplit ses fonctions à l'entière satisfaction de son entourage et la bonne marche de l'école est due en grande partie à sa personnalité et à ses compétences.

La relève

Les deux dernières infirmières fournies par la Coopération technique quittent Kirinda dans les meilleures conditions possible c'est-à-dire que, dans les deux cas, elles ont été en mesure de former un(e) infirmier(ère) autochtone apte à leur succéder.

Mlle R. Reber, infirmière auprès de l'hôpital, sera remplacée par un infirmier, en poste à Kirinda depuis 9 ans, M. Gahima dont la formation a été assurée, avant l'arrivée de Mlle Reber, par d'autres assistantes techniques suisses. Outre des compétences professionnelles certaines, M. Gahima présente l'avantage de connaître parfaitement le fonctionnement de l'hôpital en raison de la longue durée de son expérience à son service et d'être pratiquement inamovible car son diplôme d'infirmier n'est pas reconnu par l'Etat et il n'a de ce fait pas le droit d'exercer sa profession dans un hôpital public.

En ce qui concerne la relève de Mlle F. Marville, dont le poste a été occupé par une assistante technique suisse depuis 1968, 1975 a vu pour la première fois la nomination d'une monitrice autochtone formée à Kabgayi, Mlle Marthe Myirabaniginya, dont le salaire a été pris en charge par le Ministère de l'Education Nationale. En octobre 1975, sur la demande de la direction de l'école, une deuxième monitrice était affectée par le gouvernement rwandais à l'école de Kirinda, également formée à Kabgayi, Mlle Rahab Nyiransabimana. De ce côté donc, la relève semble donc également assurée et Mlle Marville s'est montrée très élogieuse à l'égard des deux monitrices sus-mentionnées.

La centrale hydro-électrique de Kirinda

Le mois de décembre 1975 a vu fonctionner pour la première fois l'installation électrique de l'hôpital et de l'école d'infirmières de Kirinda et des logements du personnel hospitalier, en tout 28 bâtiments, qui seront désormais pourvus d'électricité. 7 bâtiments supplémentaires appartenant à la paroisse de Kirinda seront encore équipés au cours des premiers mois de 1976.

C'est à M. Bruno Riedo, assistant technique, ingénieur technicien en électricité en affectation à Kirinda depuis le mois d'août 1973 que nous devons en grande partie le succès de ce projet. M. Riedo avait participé au cours d'une première affectation au Rwanda en 1970 à la planification des travaux d'électrification de l'hôpital et de l'école de Kirinda. De retour en Suisse, M. Riedo s'était occupé des commandes de matériel électrique tandis que les travaux de maçonnerie et de construction commençaient à Kirinda sous la direction d'un architecte hollandais, M. van Hemert. Dès que les principales livraisons en matériel sont arrivées à Kirinda, M. Riedo a quitté la Suisse pour effectuer sur le terrain les travaux d'électrification.

Lors de mon passage à Kirinda, quelques jours avant l'entrée en fonction de l'installation électrique, j'ai pu me rendre compte des travaux effectués durant ces dernières années : la construction avec une équipe d'ouvriers recrutés localement d'un canal de 520 m et d'une dénivellation de 1 o/000 longeant une petite rivière, la Mashiyga de Kirinda d'environ 8 km et aboutissant après une chute de 17 m à la construction abritant la turbine. Cette installation permet de couvrir les besoins en énergie des bâtiments de Kirinda (soit un besoin maximum calculé à 100 KW).

En ce qui concerne les détails techniques de son activité, M. Riedo nous fournira un rapport circonstancié en fin d'affectation qui nous permettra éventuellement de renouveler l'expérience vécue à Kirinda dans le cadre d'autres projets de coopération technique.

* distante

Après le départ de M. Riedo fixé, si l'installation fonctionne comme prévu, au mois de mai 1976, resteront sur place :

- un gardien chargé de l'entretien du canal sur toute sa longueur (drainage) et des turbines (graissage périodique),
- un électricien formé par M. Riedo chargé de l'entretien courant et des petites réparations des installations électriques à l'hôpital et dans les bâtiments environnants. Cet électricien a participé activement aux travaux d'électrification avec M. Riedo et ce dernier consacrera les derniers mois de son affectation au perfectionnement de sa formation.

D'autre part, M. Riedo laissera derrière lui un magasin disposant d'un stock important de pièces de rechange et d'outils qui devra permettre à l'hôpital de ne pas dépendre de l'extérieur au moins pendant plusieurs mois.

Il est intéressant de noter que l'installation électrique de Kirinda a fait l'objet d'une visite prolongée du préfet de Kibuye qui a tenu à en féliciter personnellement les réalisateurs.

BURUNDI

Contexte politique

Depuis les événements socio-politiques de 1972, la vie politique au Burundi a été caractérisée par une grande instabilité économique et sociale. On peut pourtant constater que le pouvoir est actuellement aux mains d'hommes de tendance modérée qui paraissent favoriser une politique sociale plus équitable vis-à-vis de l'ethnie hutu. Le traumatisme causé par la répression tutsi de 1972 est cependant perceptible à ce jour à tous les niveaux de la population locale et empêche de considérer l'avenir du pays avec sérénité. On peut affirmer que ces tragiques luttes tribales ont retardé le développement du Burundi de plusieurs années en causant la perte d'une grande partie de sa main-d'oeuvre masculine expérimentée (on peut parler d'une disparition de 90% des cadres hutus).

La situation économique pour l'année 1975 a été aggravée par de mauvaises conditions de commercialisation du café qui représente 80% du revenu extérieur du Burundi. Le problème économique principal réside dans l'éloignement des côtes (1'400 km de l'Océan Indien), qui provoque une élévation constante des coûts de transports des marchandises. Le déficit commercial qui était de 17 mio de dollars en 1974 est estimé à 21 mio pour 1975.

L'Université de Bujumbura

1975 a vu se regrouper les 3 établissements d'enseignement supérieur du Burundi à savoir, l'Université Officielle de Bujumbura, l'Ecole Normale Supérieure et l'Ecole Nationale d'Administration (financée par le PNUD) en une seule institution qui devrait aux yeux du Gouvernement du Burundi permettre l'édification sur place d'un enseignement uniforme jusqu'au niveau de la licence d'abord, puis jusqu'au niveau du doctorat de troisième cycle. Actuellement l'Université compte 5 facultés :

- Faculté des Sciences, financée par la Belgique.
- Faculté de Droit, également à charge de la Belgique.
- Faculté de Philosophie et Lettres, financée par le Gouvernement burundais.
- Faculté de Médecine, financée par la France.
- Faculté des Sciences économiques et administratives, financée

conjointement par la Coopération technique suisse et le PNUD depuis la fusion avec l'Ecole Nationale d'Administration. L'enseignement des sciences économiques et administratives est actuellement entièrement dispensé dans les bâtiments de la Faculté des sciences économiques et administratives.

Le budget pour 1976-77 pour l'Université du Burundi s'élève à 120 mio de francs burundais.

Le R.P. Gabriel Barakana cumulé depuis peu les fonctions de Recteur et de Ministre de l'Enseignement Supérieur.

La Faculté des Sciences Economiques et Administratives

La fusion des deux établissements a permis la création d'une Section à caractère professionnel orientée vers la vie active par la formation en deux années académiques d'étudiants directement assimilables par la vie professionnelle.

La première année d'études est conçue sous forme d'un tronc commun, la deuxième se compose de deux sections : l'une à caractère nettement universitaire orientée vers la licence, l'autre à caractère professionnel. Les étudiants de cette dernière section occupent des emplois de cadres intermédiaires pour lesquels les débouchés sont nombreux notamment dans l'administration, la banque, le commerce et les entreprises du pays (à elle seule, la fonction publique a une capacité d'absorption de 70% des étudiants issus de cette section). Par contre, les étudiants désirant s'orienter vers une licence universitaire n'avaient pas la possibilité de poursuivre leurs études à Bujumbura au-delà de la 2ème année. Ils étaient alors orientés sur d'autres universités africaines (Nigéria, Kenya) ou européennes.

L'ouverture du 2ème cycle d'études de la rentrée d'automne 1975 permettra une formation sur place jusqu'à la licence.

A tous les niveaux on a favorisé les méthodes de formation actives (séminaires, travaux pratiques) initiant les étudiants à une participation personnelle (par la rédaction de mémoires, d'enquêtes et de comptes-rendus) par rapport aux cours ex cathedra

D'autre part, il convient de noter le caractère obligatoire des cours et les méthodes de contrôle continues des connaissances régulièrement appliquées malgré le surcroît de travail qu'elles impliquent pour les professeurs. Enfin, une sélection des étudiants avant leur entrée à la Faculté permet d'éliminer les éléments mal motivés (le test comprend des épreuves d'anglais, de mathématiques, de rédaction, résumé d'un texte économique). Cette sélection offre également l'avantage d'éviter un déséquilibre au point de vue des effectifs d'étudiants entre les différentes facultés.

Les étudiants

Le succès de la Faculté de Sciences économiques et administratives auprès des étudiants est incontestable. Même avant l'ouverture du 2ème cycle d'études, on comptait 120 inscriptions en 1ère année à la rentrée de 1973. En 1974/75 le nombre d'étudiants s'élevait à 81 pour la 1ère année (après introduction de l'examen de sélection) et à 46 pour la 2ème année. A la rentrée de 1975 on comptait 150 étudiants au total tous boursiers à raison de 60'000.- Fr.bur./an par personne (sauf certains redoublants).

Il est intéressant de noter l'importante proportion d'étudiants étrangers, soit environ 30% des effectifs globaux, ce qui correspond bien à l'optique de notre participation aux frais de fonctionnement de la faculté que nous avons toujours souhaitée ouverte à d'autres nationalités africaines.

La proportion de réfugiés rwandais est non moins remarquable : 38 effectifs sur 150. De l'avis des professeurs, ces étudiants (dont 14 se trouvent en 2ème et 3ème années et dont la Coopération technique finance les bourses) offrent pour leur grande majorité toutes les garanties de sérieux, de motivation et de persévérance, à tel point que, selon le Doyen de la faculté, M. A. Redard, on peut compter de leur part sur une réussite à 100%.

Les homologues

Ils constituent la relève à moyenne échéance de l'équipe des professeurs suisses et du côté des experts de la Coopération technique actuellement sur le terrain comme du côté des autorités du pays on peut constater qu'on ne ménage aucun effort en vue de promouvoir leur formation.

Du côté burundais, leur salaire est pris en charge par le gouvernement à raison de Fr.bur. 55'000.-/par mois (environ Fr.s. 1'650.-) ainsi que leur logement.

A la rentrée 1975/76 on comptait 7 assistants en faculté des Sciences économiques et administratives (y compris un chargé d'enseignement). Or, un assistant coûte au pays l'équivalent fiscal de 1350 familles (1 étudiant, l'équivalent de 100 familles), soit environ Fr.s. 36'000.--.

Les nouveaux assistants de la faculté sont les suivants :

M. Joseph AKILIMALI, licencié en Economie avec distinction de l'Université de Lovanium, ancien professeur à l'Ecole Sociale de Gitega.

Entrée en fonction prévue pour la fin 1975.

Assistant au département d'économie politique.

M. Damien KARERWA, licencié ès Sciences économiques appliquées de l'Université de Louvain.

Entrée en fonction en septembre 1975.

Soeur Christiane NGENDAKURIYO, licenciée ès Sciences sociales de l'Université Catholique de Paris, diplômée en Pédagogie et Sociologie juridique de la même université, ancienne collaboratrice au Bureau d'Education Rurale à Bujumbura.

Entrée en fonction en juillet 1975.

Assistante au département de sociologie.

M. Pascal NSABABAGANWA, licencié ès sciences économiques de l'Université Nationale du Zaïre.

Entrée en fonction en mai 1975.

Assistant au département d'économie politique.

Etant donné que le nombre de professeurs à la faculté augmentera de 9 unités en 1976 (arrivée des professeurs du PNUD), il serait souhaitable que le nombre des assistants augmente en conséquence. Le pays n'est cependant pas en mesure de prendre à sa charge de nouveaux assistants. Selon un entretien avec le chef du projet en ce qui concerne la contribution du PNUD, M. R. Makharita, le PNUD serait en principe d'accord d'examiner une éventuelle participation au financement de 6 nouveaux assistants. Ce projet est encore à l'étude. Les assistants des professeurs suisses sont des étudiants ayant obtenu leur licence en sciences économiques et sociales à Bujumbura et préparant actuellement leur doctorat dans une université étrangère. Il faut compter 4 à 6 ans de formation post-licence (dont 2 ans d'assistant à Bujumbura pendant lesquels ils préparent un sujet de thèse) avant qu'un assistant puisse être en mesure d'assumer la relève d'un professeur expatrié. Ainsi le premier professeur burundais pourra entrer en fonction selon toute probabilité à la rentrée académique 1976/77. Il s'agit d'un boursier du DFI,* terminant un doctorat en économie du développement à l'Université de Genève. A partir de cette date, on compte pouvoir remplacer un professeur suisse à chaque rentrée académique. Selon accord avec le PNUD, les professeurs suisses experts de la Coopération technique seront remplacés en priorité par rapport aux autres professeurs expatriés. Si le rythme prévu est tenu, le chef du projet estime que le retrait du dernier professeur suisse en poste à la faculté devrait avoir lieu à la fin de l'année académique 1981-82.

Dans cette optique les assistants de MM. Bertsch et Redard quitteront le Burundi à la fin de la présente année académique, respectivement pour Lausanne et pour les USA.

Les professeurs en poste au 31.12.75

La faculté compte à ce jour une équipe de 5 professeurs suisses,

* DFI : Département Fédéral de l'Intérieur

experts de la Coopération technique : M. Jean Bonvin, chef du projet et ancien doyen de la faculté, assure les cours d' "économie du développement" et "structures des économies africaines" en 2ème et 3ème année. M. André Redard, doyen de la faculté, dispense les cours de "statistiques", "statistique analytique" et "statistique descriptive" en 1ère et 2ème année. M. Georges Assima, suppléant du doyen, assume l'enseignement des cours d' "Introduction à l'économie politique" et "Travaux pratiques en économie politique", "Economie politique", "Institutions économiques internationales" en 1ère, 2ème et 3ème année. M. Prime Monn est responsable des cours de "Sociologie générale", "Techniques de Recherches", "Sociologie politique", "Sociologie rurale" (cours, séminaires et recherches) en 1ère, 2ème et 3ème année. M. Heinz Bertsch assure les cours d' "Introduction à la gestion de l'entreprise" (cours et travaux pratiques) de "Management", de "Marketing" en 1ère et 2ème année. Mme Monique Assima enseigne la dactylographie dans le cadre des cours de pratique professionnelle.

L'effectif des professeurs à la faculté s'élève actuellement à 8 professeurs à temps plein et 10 professeurs à temps partiel, chargés d'enseignement.

Depuis la fusion de l'Ecole Nationale d'Administration avec la Faculté des Sciences économiques et sociales, le PNUD assure une contribution au projet par l'affectation de trois professeurs, le financement de 3 bourses de doctorat pour des assistants et une petite participation aux frais de fonctionnement (achat de matériel courant). En décembre 1975, le chef du projet PNUD a présenté une nouvelle demande de crédit à l'Office de la Coopération technique du Secrétariat, crédits couvrant la période de juillet 1977 à juin 1981. Le budget de la demande assurerait le financement de 9 professeurs, les salaires locaux de 6 assistants, la prise en charge des bourses locales des étudiants de la faculté (160) et un certain montant consacré à l'équipement. Au total un montant de plus de US \$ 2'150'000.

En ce qui concerne les deux professeurs (dont 1 chef de projet) mis à la disposition de la faculté par le PNUD, le mois de décembre 1975 a vu aboutir le conflit opposant le chef du projet PNUD, l'expert égyptien, M. Ragaa Makharita, professeur d'"administration publique" et de "théories et techniques du management" et l'expert haïtien du PNUD, M. Georges Dabbas, professeur de comptabilité. A la suite de diverses accusations mutuelles d'incompétence professionnelle, dont les échos ont non seulement dépassé le cadre du corps professoral, mais même le cadre de l'université et ceci malgré les tentatives de conciliation du doyen de la faculté et de M. J. Bonvin, le conflit a pris de telles proportions que le chef du projet s'est vu contraint de quitter le pays. On ignore à l'heure actuelle qui va remplacer M. Makharita et quelle est la position du PNUD dans cette affaire. Il faut espérer en tout cas que ce conflit n'aura pas de répercussions fâcheuses sur l'avenir de la contribution du PNUD au projet.

Les professeurs prévus dès 1976

La mise sur pied d'un deuxième cycle (ouverture d'une 3ème et 4ème année aboutissant à l'obtention de la licence), a nécessité le recrutement d'un certain nombre de professeurs supplémentaires dont les salaires seront pris en charge par le PNUD. Des contacts avec les milieux universitaires de plusieurs pays ont été pris au cours de l'été 1975 par M. Jean Bonvin et ces démarches ont permis au projet de s'assurer les services de sommités dans le domaine de l'enseignement supérieur en sciences économiques. Il s'agit en partie d'affectation à temps plein pour les professeurs suivants :

- M. Peter WALSER, agrégé des sciences économiques du Polytechnique de Zurich, docteur des sciences économiques de l'Université de Bâle, en congé du Polytechnique de Zurich. Son entrée en fonction est prévue pour le début de 1976, les démarches en vue de l'obtention de l'agrément des autorités burundaises et du PNUD ayant pratiquement abouti. M. Walser est prévu comme professeur de "Macro-économie" de "Planification économique" et (encore à déterminer) "Développement Rural".
- M. Mahmoud MANSOUR, docteur en sciences administratives de la Faculté de Droit de Paris, ancien directeur à l'Agence Centrale pour l'Organisation et l'Administration, le Caire. Son entrée en fonction est prévue pour le début de 1976. Il aura la responsabilité des cours de "Gestion du Personnel" et "Administration Publique".
- M. Do Ngo Hung, ancien assistant à la Faculté des Sciences Économiques et Sociales de Montréal. Matière d'enseignement prévue : "Techniques quantitatives".

A côté des professeurs à temps-plein, la faculté a obtenu la collaboration d'autres professeurs universitaires, au titre de consultants qui assureront les cours pendant des périodes de 6 à 8 semaines échelonnées entre les mois de février à avril 1976. Les démarches en vue de l'obtention de l'agrément de cette catégorie de professeurs devraient être plus rapides que pour les professeurs à temps-plein :

- M. Gérald Ponasik, Bachelor of Arts en français et espagnol du Carleton College, maîtrise en français et en éducation de la Northwestern University, certificat d'études en linguistique anglaise de l'Université du Michigan, ancien directeur de l'enseignement de l'anglais dans le Corps de la Paix au Maroc. M. Ponasik enseignera l'anglais en 3ème année.

Les cours de "Gestion financière" seront pris en charge par M. G. Hosmalin, agrégé de Droit et sciences économiques de l'Université de Paris.

Les cours de "Relations économiques internationales et questions monétaires" seront assurés par M. Germidis, professeur aux universités de Paris et Lille et M. Lepas professeur à l'Université de Paris.

Les cours d'"Economie Rurale" seront dispensés par M. Senti, professeur au Polytechnique de Zurich.

Les mathématiques seront enseignées par M. B. Karolero, licencié en mathématiques de la Faculté des Sciences de l'Université de Genève, ancien assistant en mathématiques de l'Université de Genève.

Les cours d'"Institutions Economiques Internationales" et "Politique d'Industrialisation des pays africains" seront dispensés par M. A. Zichy, docteur en économie de l'Université d'Innsbruck, représentant résident adjoint du PNUD à Bujumbura.

Tous les professeurs visiteurs prévus pour 1976 possèdent une expérience africaine ou tout au moins d'une activité en pays en voie de développement. Chaque candidature a été présentée au Conseil de Faculté, organe statuant sur l'engagement des professeurs.

Le recrutement de professeurs avec statut de consultants a été accueilli par certains professeurs suisses avec une certaine méfiance. Un "passage" de quelques semaines à la faculté ne leur permettant pas de s'intégrer au milieu universitaire burundais. D'autre part, étant donné la courte durée de leur séjour, il ne leur sera pas possible d'établir des contacts suivis avec les étudiants, contacts qui sont, avec les professeurs à temps-plein favorisés par des travaux personnels et des séminaires. Par contre cette situation présente d'un autre côté des avantages non négligeables par le fait qu'elle a permis le recrutement de professeurs de très haut niveau qui n'auraient pas eu la possibilité, en raison de leurs fonctions, de s'engager pour une période plus longue. Il faut tenir compte également du fait que ces personnalités pourront très probablement servir d'intermédiaires pour le recrutement de professeurs à temps-plein pour la prochaine année académique 1976-77, qui requerra l'affectation de 3 professeurs supplémentaires à temps-plein (deux si, selon les prévisions, le 1er assistant-boursier qui termine son doctorat en été 1976, M. Mathias Sinamenyie est en mesure d'occuper un poste de professeur dès la rentrée 1976).

Résultats de la mission de M. E. Remondino

(octobre - novembre 1975)

A la suite du succès de ses précédentes missions au Burundi au cours desquelles M. Remondino avait effectué les plans de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales, des logements des professeurs suisses et des homes pour les étudiants (réalisés ensuite par l'équipe du Frère Supersaxo), M. Remondino s'est rendu une nouvelle fois à Bujumbura, sur demande du Recteur de l'Université. Lors de cette mission M. Remondino a effectué les plans d'une bibliothèque universitaire, d'un bâtiment administratif et d'un laboratoire d'agronomie.

Il a d'autre part contrôlé la réalisation, actuellement en cours, des logements pour étudiants. Ces dernières constructions abriteront un effectif de 800 étudiants et sont divisées en 4 complexes de 4 pavillons chacun, chaque pavillon étant destiné à loger 50 étudiants (la construction d'un cinquième complexe est actuellement à l'étude car le nombre total d'étudiants à loger est de 1'800; le coût de ce complexe serait éventuellement pris en charge par le Bureau Africain de Placement des Réfugiés). Le 1er complexe actuellement en construction a été financé par l'Université. Un deuxième sera offert par le gouvernement belge. Les deux derniers complexes seront à la charge respectivement de la France et du Fonds Européen de Développement (F.E.D.). Il est heureux de constater que les plans de M. Remondino ont été acceptés par tous les participants au financement et que les travaux de construction seront vraisemblablement confiés au Frère Supersaxo dont l'équipe d'ouvriers particulièrement bien rodée termine actuellement le premier pavillon. Au cours de sa mission des mois d'octobre et de novembre 1975, M. Remondino s'est engagé à fournir sur demande du Recteur un projet détaillé pour les nouvelles constructions envisagées, à savoir, la bibliothèque, le bâtiment administratif et le laboratoire d'agronomie. Sur cette base un calcul des coûts pourra être établi et une demande de crédits présentée aux coopérations techniques intéressées au projet.

M. Remondino a eu l'occasion de collaborer étroitement lors de sa mission avec le Directeur Administratif de l'Université, M. Rutake qui lui a, entre autres, favorisé des prises de contacts avec des entreprises de construction locales. M. Rutake, licencié en sciences administratives de l'Université de Kinshasa, est confronté en permanence, à travers ses fonctions, à des problèmes de construction. Lors du passage à Berne de M. Bonvin en été 1975, la Coopération technique s'était prononcée favorablement au sujet d'un stage éventuel de quelques semaines (au maximum 2 mois) de M. Rutake en Suisse, dans un bureau d'architecture. L'intéressé serait disponible à la période des vacances de fin d'année académique, soit à partir de juillet 1976. Le détail de ce stage devra être organisé par M. Remondino, qui s'est déclaré très favorable à ce projet.

En ce qui concerne notre architecte, j'ai pu constater qu'il était sollicité de maints côtés par les autorités burundaises pour une

mission de longue durée. Le Ministère des Finances, la Caisse d'Epargne (pour la construction de logements sociaux), le Ministère des Travaux Publics pour ne citer que les principaux services, souhaitent lui confier l'élaboration de plans de construction. Le Ministère des Travaux Publics devrait nous adresser très prochainement une demande officielle de mise à disposition de M. Remondino par la Coopération technique suisse dès 1976. A son retour en Suisse, M. Remondino s'est déclaré disposé à accepter le poste d'expert de la Coopération technique à Bujumbura pour répondre aux vœux du gouvernement burundais. Afin de donner à l'éventuelle mission de M. Remondino toute sa valeur, il est indispensable de l'assortir d'un objectif de formation le plus étendu possible. Cette optique est largement partagée par notre consul honoraire M. J. Bonvin. Le gouvernement burundais devrait être en mesure de mettre dans ce sens à disposition de notre architecte un certain nombre de dessinateurs en bâtiment, employés au Ministère des Travaux Publics, qui seraient amenés à collaborer avec lui pendant toute la durée de son séjour à Bujumbura. Cet aspect de l'affectation de M. Remondino devrait être considéré comme essentiel lors de la décision définitive de la Coopération technique à ce projet.

Boursier en architecture

Il n'existe, à l'heure actuelle, aucun architecte autochtone au Burundi. On comprendra mieux de ce fait, l'importance que revêt la formation d'un étudiant dans cette branche. A l'occasion de sa dernière mission, M. Remondino a pu faire la connaissance, sur recommandation du Recteur, d'un jeune étudiant en 1ère année de polytechnique, M. Pie Busunzuguru, très intéressé par une bourse d'études en architecture en Suisse. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec M. Pie Busunzuguru qui m'a fait part de son désir de poursuivre ses études en Suisse jusqu'à l'obtention de la licence en architecture. En ce qui concerne ce candidat-boursier je partage entièrement l'avis favorable émis par M. Remondino. Né en 1956, M. Busunzuguru a obtenu le baccalauréat section scientifique au mois de juin 1975. Après un examen de sélection il est entré au Polytechnique de l'Université de Bujumbura à la rentrée 1975/76 (l'examen portait sur les branches mathématiques, dessin, géométrie descriptive). La première année de Polytechnique constitue un tronc commun pour les étudiants-ingénieurs. Puis après un examen réputé difficile, les élèves se répartissent dans les sections spécialisées suivantes : sciences physiques, mathématiques et ingénierat civil (section qui obtient la majeure partie des élèves). Dès la fin de cette 2ème année académique, la faculté n'est plus en mesure d'assurer à l'heure actuelle une formation plus poussée et les étudiants désirant continuer jusqu'à l'obtention de la licence sont tenus de poursuivre leurs études dans des universités étrangères (en Belgique pour les élèves de la section "ingénierat civil").

Il serait hautement souhaitable que M. Busunzuguru puisse être mis au bénéfice d'une bourse et admis dans une université suisse pour

la poursuite de ses études dès la fin de la 2ème année académique. Sa candidature est soutenue à la fois par MM. Bonvin et Remondino. Les résultats aux tests qui auront lieu au début de 1976, devront nous donner la mesure exacte des capacités de M. Busunzuguru aux études du niveau du polytechnique. Au cas où ces résultats se raient positifs, je propose que M. Busunzuguru bénéficie d'une des deux bourses destinées au Burundi offertes par le Département de l'Intérieur.

Ecole Normale de Jeunes-filles à Gitega

Entretien avec Mlle C. Comte, M. J.D. Piguet et M. Federer, enseignants suisses à l'Ecole Normale.

Alors que M. Federer enseigne à Gitega depuis plus de deux années, les deux autres professeurs (volontaires Frères sans Frontières) sont arrivés à Gitega le 18 septembre 1975. M. Piguet a remplacé le R.P. Zeller, professeur de psycho-pédagogie, rentré en Suisse pour raison de santé. M. Piguet a repris en outre la responsabilité des cours d'anglais (à raison de 8 h / semaine) et de la bibliothèque, en remplacement de Mme Cadei, épouse d'un ancien volontaire chargé des cours d'agriculture.

Il a introduit un nouveau système d'autogestion de la bibliothèque par les élèves elles-mêmes. Il s'agit d'une bibliothèque relativement importante riche de 2500 ouvrages d'auteurs les plus divers, régulièrement fréquentée par les élèves.

En ce qui concerne l'attitude des élèves au cours, on peut constater selon M. Piguet, une large participation de l'auditoire, une bonne entente de façon générale entre les 350 élèves et surtout une atmosphère plus détendue entre élèves hutus et tutsis que sous l'ancienne directrice, Soeur Joséphine, remplacée au début de 1975 par Soeur Jacqueline, professeur pendant 4 ans à l'Ecole Normale de Jeunes-filles de Gitega. La nouvelle directrice a repris les fonctions de Soeur Joséphine en raison du départ de cette dernière pour une formation complémentaire en Belgique. La remise des tâches ne s'étant pas déroulée dans les meilleures conditions, Soeur Jacqueline a mis un certain temps à s'habituer à ses nouvelles fonctions. D'autre part elle poursuit son enseignement à raison de 4 h/semaine de français. Etant donné son jeune âge par rapport au poste qu'elle occupe, elle a quelque peine à s'imposer aux élèves.

Le corps professoral comprend en tout 19 professeurs à plein-temps plus un certain nombre d'enseignants à temps partiel qui enseignent également dans d'autres écoles de Gitega (au collège et dans une école normale de garçons).

Les professeurs expatriés sont, outre M. Piguët et Mlle Comte, M. Philippe Ronyer, professeur de sciences (chimie, biologie, physique), un professeur belge qui enseigne l'anglais, un français dispensant des cours de chimie et de biologie. 2 Pères assurent les cours de français (en plus de la directrice) et de religion. M. Martin Federer est responsable des cours de mathématiques. M. Giuseppe Cadei, ancien volontaire, professeur d'agriculture, a quitté l'école à la fin de l'année scolaire 1974/75 et a été remplacé par une soeur burundaise.

De manière général on peut déplorer, de l'avis des professeurs suisses, le manque de collaboration entre les différents enseignants même entre professeurs d'une même branche. Certains des professeurs suisses donnent également des cours dans d'autres écoles de Gitega où ils ont constaté la même lacune. La coordination avec le Ministère de l'Education Nationale n'est malheureusement pas meilleure. Les programmes scolaires ne sont pas unifiés au niveau du Ministère et chaque professeur est libre de dispenser son cours comme bon lui semble en informant simplement la direction de l'école. La qualité de l'enseignement donné par les autochtones se ressent de ce manque d'appui et de sensibilisation qui se traduit souvent par des cours routiniers, où, même si le professeur dispose de matériel didactique destiné à rendre son enseignement plus vivant, il ne l'utilise pas.

En ce qui concerne les cours de gymnastique et de méthodologie sportive assumés dès septembre 1975 par Mlle C. Comte, en remplacement de Mlle Regula Bloch, la relève risque de poser quelque problème : l'ouverture d'un Institut d'Education Physique et des Sports, prévue pour la rentrée d'automne 1975, n'a pas eu lieu. Cet institut aurait permis à quelques élèves de l'Ecole Normale d'acquérir une formation supérieure dans ce domaine et de prendre ensuite la relève du professeur suisse actuellement en place. Malheureusement le retard de l'ouverture de l'institut oblige la direction à chercher une autre solution. Une possibilité consisterait à ce que Mlle Comte forme une de ses élèves en tant que son homologue. C'est également la solution préconisée par le Provincial des Pères Blancs à Fribourg qui gère le projet. Le Provincial des Pères Blancs, le R.P. Walter Schnarwiler se rendra début février 1976 au Burundi où il pourra examiner sur place la question du remplacement de Mlle Comte.

Les terrains de sport dont dispose l'école (basket, volley-ball) sont spacieux et bien entretenus. Par contre la salle utilisée pour la gymnastique est une salle polyvalente que ne dispose pas de l'aménagement adapté.

Ecole d'application

Une demande des Pères Blancs pour une participation de la Coopération technique aux frais de construction d'une école d'application située dans l'enceinte de l'Ecole Normale de Jeunes-filles nous avait déjà été adressée en septembre 1974. Le financement pourrait se faire au moyen du solde du crédit destiné à l'époque à la

construction de l'Ecole Normale. C'est seulement à la fin de l'année 1975 que les derniers décomptes concernant ces constructions nous sont parvenus et à l'heure actuelle le solde exact du crédit n'a pas encore pu être calculé. Quoiqu'il en soit, on peut d'ores et déjà constater que les frais ont été bien inférieurs au budget présenté lors de la demande de participation à la Coopération technique.

Il a donc été prévu que la Coopération technique participerait à la construction de l'école d'application dans la même mesure qu'elle avait contribué aux frais de construction et de fonctionnement de l'Ecole Normale. Le solde étant pris en charge par Miseuror. La construction de l'école d'application se justifie du fait que l'école primaire de qui sert actuellement d'école d'application aux 22 élèves des classes terminales de l'Ecole Normale de filles a largement dépassé son point de saturation d'enseignants puisqu'elle sert également d'école d'application aux élèves de l'école normale de garçons (pour un nombre d'élèves tout aussi important). D'autre part cette école est située à une distance assez grande de l'Ecole Normale de filles (10 à 15 min) ce qui provoque des pertes de temps assez considérables. L'école d'application sur le terrain de l'école normale aurait également sa raison d'être du fait que l'école primaire et les écoles religieuses de Gitega ne sont pas en mesure actuellement d'accueillir tous les enfants de la région et beaucoup d'élèves aptes à poursuivre leur scolarité doivent abandonner l'école faute de place. La construction de la nouvelle école d'application aurait donc l'avantage de favoriser la formation des élèves de l'école normale et de permettre la scolarisation d'un plus grand nombre d'enfants d'une région particulièrement peuplée du Burundi.

Les plans de l'école d'application sont déjà disponibles. Ils ont été réalisés par le frère d'un enseignant suisse à l'école normale, M. Federer, architecte. Le terrain est également disponible puisque la construction se situerait dans l'enceinte de l'école normale. L'infrastructure serait prise en charge par le gouvernement ainsi que les salaires des enseignants à plein-temps et l'équipement des salles de classe. Les autorités burundaises ont déjà donné leur agrément à la construction. Une fois les crédits libérés, la direction de l'école normale devra consulter les autorités communales afin de déterminer de quelle façon se fera le partage des élèves de l'école primaire déjà existante (soit que l'école d'application prenne en charge les deux premières années scolaires, soit que le partage se fasse selon les régions d'où proviennent les enfants).

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les Frères Blancs qui s'étaient chargés à l'époque de la construction de l'école normale, les Frères Baldwin et Gilbert à Gitega, et le Frère Alban à Bujumbura. Il ressort de ces entretiens que les Frères pourraient se charger de la nouvelle construction de façon à ce que, dans les meilleures conditions, l'école d'application puisse entrer en fonction dès septembre 1976. Les Frères pourraient également se charger de la fabrication du mobilier d'équipement des salles de classes. Tant les enseignants suisses que j'ai rencontré sur place, que la directrice de l'école et notre consul honoraire, M. Bonvin soutiennent la construction de l'école d'application.

Poursuite de l'action MATEX

Une demande de fournitures en équipement de laboratoires scolaires de chimie ayant été adressée à notre consul honoraire par l'Agence des Manuels et de l'Équipement Scolaire (AMES), j'ai eu l'occasion de m'entretenir au Ministère d'Éducation Nationale avec le directeur de l'Agence, M. P. Ndaysigamiye.

Il s'agit d'assurer un follow-up à l'action financée à deux reprises déjà par la Coopération technique. Une demande similaire avait été adressée à l'époque, sans succès, à la Coopération technique allemande. Au cas où la Coopération technique suisse donnerait son accord de principe à cette nouvelle action, dont le budget a été estimé à 25 à 30'000 Fr.s., l'AMES se chargerait de nous fournir un rapport détaillé sur l'utilisation de ce matériel, le nombre d'écoles qui seront touchées par la nouvelle action (estimées à première vue à environ 70 pour 19'000 élèves) ainsi qu'un budget détaillé avec mention du matériel éventuellement disponible sur place.

En ce qui concerne les deux actions MATEX antérieures financées par la Coopération technique, il faut souligner que leur impact a été considérable puisque ce matériel a couvert 50 % des besoins de l'enseignement au degré secondaire inférieur (3 premières années de l'enseignement secondaire) et 20 % des besoins au degré supérieur (3 dernières années). Il a été en général bien conservé et très rares sont les cas où il n'a pas été entretenu et a été dispersé. La rentabilité de ce matériel implique cependant un bon fonctionnement de l'inspection de l'enseignement des sciences; il semble que cette condition soit remplie actuellement.

Entretien avec M. Josef Imfeld, expert de l'UIPE auprès du Bureau d'Éducation Rurale à Bujumbura

But du projet

L'objectif du projet de l'UIPE est la réforme de l'enseignement en vue d'une éducation communautaire pour le développement rural intégré au Burundi.

Le gouvernement du Burundi a adopté le 16 mars 1973 le Second Plan Quinquennal pour l'éducation qui prévoit la mise en oeuvre d'une profonde réforme du système éducatif au service du développement économique et social du pays. Les objectifs de ce plan quinquennal visent à remédier à un certain nombre d'insuffisances et de défauts du système d'enseignement. Ceux-ci se traduisent par un rendement interne et externe des plus faibles, résultant de l'inadéquation des structures, des programmes, des méthodes et

finalités aux besoins du pays. Ces tendances négatives, s'ajoutant à une réduction du taux de scolarisation due à la poussée démographique, ont obligé le gouvernement à envisager un ensemble de mesures destinées à rationaliser ce programme éducatif.

Trois grandes options se dégagent :

- ruraliser et kirundiser l'enseignement primaire,
- diversifier l'enseignement secondaire et
- réorganiser et rationaliser l'enseignement supérieur, afin que chaque élève ou étudiant, quelle que soit la filière qu'il suive et le palier auquel il s'arrête, soit préparé à entrer dans la vie active aussi bien sur le plan civique que sur le plan professionnel.

Au début de 1975, l'UIPE nous avait adressé une demande de contribution au "Bureau d'Education Rurale", organisme chargé de la Ruralisation et de la kirundisation de l'école primaire. La Coopération technique avait informé le Secrétaire général de l'UIPE, M. D. Lang, en juillet 1975, qu'une contribution ne pourrait être envisagée qu'à la condition que le projet se poursuive pendant une période de 2 ans - à partir de 1975 et non à titre rétroactif pour l'année 1975. C'est dans le but de savoir si et dans quelles conditions le projet allait être poursuivi au-delà de 1975, que j'ai demandé à rencontrer M. J. Imfeld.

Il ressort des entretiens que nous avons eus que le chef du projet se prépare à quitter le Bureau d'Education Rurale au printemps 1976 et qu'il ne sera pas remplacé par l'UIPE. Il considère sa mission comme un échec partiel en raison de l'inertie des autorités responsables et du manque de coordination et de planification du Ministère de l'Education Nationale. M. Imfeld a établi un nouveau programme de formation pour instructeurs se distançant de la formation actuelle, trop académique et théorique qui prépare de futurs universitaires et non des enseignants aptes à s'intégrer en milieu rural. Le nouveau programme établi par M. Imfeld est résolument tourné vers une formation pratique, basée sur le principe de l'animation pédagogique (promouvoir la participation active des élèves en classe). Ce programme a été introduit de facto avant l'agrément officiel du Ministère d'Education Nationale dans 4 écoles de brousse et une école de Bujumbura à la rentrée 1975/76.

L'activité du Bureau d'Education Rurale s'exerce dans quatre directions :

- la formation d'instituteurs et d'institutrices d'écoles rurales communautaires, capables à la fois de dispenser aux enfants une éducation active et d'étendre l'influence novatrice de l'école dans la communauté rurale;
- le recyclage et le perfectionnement permanents du personnel en exercice, qu'il s'agisse de cadres, inspecteurs et directeurs, ou des maîtres. Les tâches correspondantes sont conçues et exécutées en étroite liaison avec les divers centres de recyclage permanents;

- l'élaboration et l'expérimentation des programmes d'études et des méthodes d'éducation inspirés de l'esprit de réforme, c'est-à-dire applicables dans le cadre d'écoles ouvertes à la communauté, et prévoyant une importante action d'animation rurale;
- la production du matériel d'enseignement.

Depuis le début de l'année 1975, M. Imfeld a concentré son activité sur le thème "Programmes, Méthodes et Technologie", études qui ont abouti à l'introduction du nouveau programme de formation d'instituteurs.

A son départ il sera remplacé par un expert belge de l'UNESCO qui travaille avec lui au Bureau d'Education Rurale et en particulier à l'Atelier de Formation Initiale (AFI), organe chargé de l'introduction du nouveau programme de formation pédagogique dans les Ecoles Normales et dans les Ecoles Moyennes Pédagogiques. La tâche de l'AFI se présente notamment sous deux aspects : l'élaboration du programme et la formation continue des formateurs. L'équipement de l'AFI est financé par l'UNICEF.

Entretien avec le Représentant Résident du PNUD à Bujumbura

En poste depuis 8 mois à Bujumbura, M. Jean-Baptiste Yonké assume la charge de Représentant Résident du PNUD au Burundi.

Le PNUD intervient au Burundi dans des domaines divers de développement, à savoir

Enseignement, formation scolaire

Institut National de Techniques Administratives (INTA) : formation de cadres moyens

Ecole Normale supérieure (ENS) : formation d'enseignants secondaires. L'ENS dispose d'un effectif de 5 experts PNUD. Actuellement d'autres experts sont en cours de recrutement.

Formation agricole

Formation de cadres techniques moyens dans le domaine agricole : Le centre de formation se trouve à Gitega (FAG).

Recherche minière

Il s'agit ici d'un nouveau projet actuellement en phase d'étude. Le PNUD a été sollicité par le gouvernement burundais à la suite de la découverte de nickel dans le centre-est du pays. Le gisement devrait procurer après estimation sommaire 400 millions de tonnes de minerai. Les résultats de l'étude actuellement en cours (le PNUD y a affecté une douzaine d'experts) détermineront la rentabilité du gisement. Il s'agira ensuite de trouver une société

intéressée à l'exploitation (éventuellement une société d'économie mixte). Le PNUD prévoit que les premières extractions pourront avoir lieu dans 8 à 10 ans. L'investissement initial a été estimé à près de 400 millions de US \$ et l'effectif du personnel minier à 10.000 ouvriers.

Développement de la pêche dans le lac Tanganyika

Il s'agit ici d'un des principaux projets du PNUD au Burundi. Il se divise en deux volets : 1. Industrie halieutique
2. Recherche.

Durant les années 1960 à 1970, le gouvernement adressait une demande à l'ONU pour l'affectation d'experts au projet. Dès 1970 le PNUD acceptait de verser une contribution de 10 millions de US \$ pour une période de 5 ans (1972 à 1976). Le prochain budget pour 1977 à 1981 est de 18 millions de US \$.

L'assistance du PNUD est toujours fonction du plan de priorités établi par le gouvernement du Burundi. Il a l'avantage de présenter une certaine souplesse en ce sens qu'aucun domaine d'intervention n'est exclu d'emblée.

En ce qui concerne la Faculté des Sciences Economiques et Administrative, le Représentant Résident se plaît à louer la bonne collaboration entre les experts du PNUD et les experts de la Coopération technique suisse.

Enfin il est intéressant de noter que le coût standard d'un expert PNUD est passé de US \$ 30'000.- par an en 1972 à 42'000.- en 1975 et passera à 48'000.- en 1976. On compte actuellement une centaine d'experts des Nations Unies au Burundi.

Programme de Coopération technique avec le Burundi, prévisions pour les années 1976 - 1977

Au mois d'octobre 1975 une demande nous était parvenue par l'intermédiaire de notre Ambassade à Nairobi pour de nouvelles actions dans le cadre de notre programme bilatéral de coopération technique avec le Burundi :

- deux demandes (sans budget) provenant du Ministère des PTT (financement d'un nouveau bâtiment administratif pour les télécommunications et construction d'une liaison téléphonique entre Nyanza-lac et Kigoma [Tansanie]).
- deux demandes du Ministère de l'Economie et des Finances (mise à disposition d'un expert en économie chargé de la supervision des régies burundaises et d'un expert en qualité de conseiller au Ministère de l'Economie pour les questions de coopératives.

Après délibération, le groupe Afrique orientale a décidé de consacrer ses efforts pour les prochaines années à consolider les actions de coopération technique déjà en cours, ayant traité essentiellement du domaine de l'éducation et de la formation plutôt que d'élargir notre activité à de nouveaux secteurs.

Je ne voudrais pas manquer, avant de clore mon rapport de mission, de remercier très sincèrement tous ceux qui, par leur disponibilité et leur collaboration m'ont aidé dans mon travail, en particulier Monsieur Fernand Robert, chargé d'Affaires à Kigali et M. Jean Bonvin, Consul honoraire à Bujumbura.